

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 11 février 2026 / 23 chaabane 1447 - N° 4021 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député CHEBBAL ABDEL MADJID "ANTAR"
www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

ALGÉRIE - SOMALIE

Signature d'un mémorandum d'entente pour le renforcement de la coopération juridique et judiciaire

P.24

ALGÉRIE - ITALIE

L'ONT représente l'Algérie à la 46^e édition de la Bourse internationale du tourisme à Milan

P.24

ALGÉRIE - ETATS UNIS

Des entreprises pharmaceutiques américaines intéressées par le soutien à l'innovation dans le secteur de la santé en Algérie

P.3

Dr FETHI BENACHENHOU MÉDECIN GÉNÉRALISTE, L'INVITÉ DU FORUM DK NEWS

MALADIES CHRONIQUES ET JEÛNE

Une alerte médicale pour replacer la santé publique au cœur du Ramadhan



À l'heure où les maladies chroniques s'imposent comme l'un des défis majeurs de santé publique en Algérie, le forum du quotidien DKNEWS s'est affirmé, ce mardi dernier, comme un espace de réflexion scientifique et citoyenne de premier plan.

P.12-13

COOPÉRATION

Le CREA examine les moyens de renforcer la coopération avec la Société financière internationale

P.24

ARMÉE

Deuxième Région militaire : visite guidée au profit des médias à l'Ecole des sous-officiers du matériel

P.4

PROJET INTÉGRÉ DES PHOSPHATES

Le gouvernement accélère la cadence pour un chantier stratégique à l'horizon 2026

P.3

SANTÉ

LUTTE CONTRE LE CANCER

Le ministère de la Santé met l'accent sur la prévention et le dépistage

P.11

FOOTBALL

FAF

L'Allemand Jurgen Klinsmann en visite au Centre national de Sidi Moussa

P.22



MÉDÉA

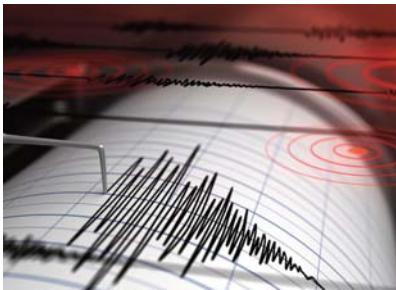
Ouverture des candidatures pour la 16^e édition du Festival du théâtre comique

P.16

ENTMV

Report de deux traversées entre Skikda et Marseille en raison du mauvais temps

P.2

SÉISME**Secousse tellurique de 3,5 degrés dans la wilaya de Béjaïa**

Une secousse tellurique de magnitude 3,5 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée, mardi à 05h51 dans la wilaya de Béjaïa, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 2 kilomètres au Sud-Est de Tifra dans la même wilaya, précise la même source.

EDUCATION NATIONALE

Retrait des convocations pour l'entretien oral des concours de recrutement à partir du 8 mars

Le ministère de l'Education nationale a invité, dans un communiqué rendu public mardi, les candidats dont les dossiers ont été acceptés dans le cadre des concours de recrutement sur titre pour l'accès aux grades d'enseignants au titre de l'année 2025, à retirer leurs convocations pour l'entretien oral à partir du 8 mars prochain.

"Suite au report des dates de l'entretien oral aux 24, 25 et 26 mars 2026, au lieu de la date initialement fixée au 21 février 2026, le ministère veille à réunir les conditions adéquates pour la tenue des entretiens et la garantie du bon déroulement de l'opération conformément aux plus hauts standards de transparence et de crédibilité", a précisé la même source.

A ce titre, "tous les candidats dont les dossiers ont été acceptés sont invités à retirer leurs convocations pour l'entretien oral, à compter du 8 mars 2026, via la plateforme numérique de l'Office national des examens et concours (ONEC), dédiée à cet effet sur le lien suivant: <https://concours.onec.dz>", ajoute le communiqué.

PROGRAMME AADL 3

Ouverture des recours sur le type d'appartement à partir de mars

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire a annoncé, dans un communiqué, l'ouverture, à compter de mars prochain, des recours concernant le type d'appartement dans le cadre du programme location-vente AADL 3, et ce, via la plateforme numérique dédiée.

Cette mesure a été annoncée lors d'une réunion technique, présidée par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, M. Mohamed Tarek Belaribi, au siège du ministère, en présence des cadres centraux et de cadres de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL).

La réunion a été consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement des projets de 80.000 unités de logement AADL 3, dont les travaux ont été lancés fin 2025, selon le communiqué, qui précise que, concernant le quota restant, estimé à 120.000 unités de la même formule, le ministre a donné des instructions "pour que les travaux de réalisation soient lancés avant la fin du mois prochain".

S'agissant du programme de 300.000 logements AADL 3, inscrit au titre de la loi de finances 2026, le ministre a ordonné "la levée de l'ensemble des entraves administratives et techniques pour garantir le lancement effectif de la réalisation de cet important programme".

ACCIDENTS DE LA ROUTE

26 morts et 1194 blessés en une semaine (Protection civile)



Vingt-six (26) personnes ont trouvé la mort et 1194 autres ont été blessées, dans 1073 accidents de la route survenus entre le 1er et le 7 février à travers plusieurs wilayas du pays, indique mardi un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Alger avec 3 morts sur les lieux des accidents et 105 blessés, dans 110 accidents de la circulation.

Par ailleurs, trois personnes sont mortes intoxiquées par le monoxyde de carbone, émanant de dispositifs de chauffage et chauffe-eaux, dans les wilayas de Constantine (2 personnes) et de Blida (1).

Les secours de la Protection civile ont, en outre, effectué 36 interventions pour la prise en charge, sur place, de 69 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, puis évacuées vers les établissements hospitaliers.

La Protection civile a procédé, d'autre part, à l'extinction de 502 incendies notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (81 incendies), Blida (34) et Annaba (29). S'agissant des opérations diverses, 8162 interventions ont permis le sauvetage de 675 personnes en situation de danger.

VÉRIFICATION DES DONNÉES DES INSCRITS AUX EXAMENS DU BEM ET DU BACCAULÆRAT

Le délai prolongé jusqu'à samedi prochain

Le délai de vérification des données des inscrits aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat (session 2026) a été prolongé jusqu'à samedi prochain, a indiqué lundi un communiqué du ministère de l'Education nationale.

Après expiration du délai accordé aux candidats aux examens du BEM et du Baccalauréat (session 2026), élèves scolarisés et candidats libres, pour la vérification de l'exactitude de leurs données, et afin de donner une nouvelle chance de le faire aux candidats n'ayant pas procédé à cette vérification, le ministère de l'Education nationale informe qu'il a été décidé de prolonger le délai de vérification des données jusqu'à samedi 14 février 2026 à minuit (ooohoo), lit-on dans le communiqué. L'opération se fait via les mêmes liens, à savoir <https://bem.onec.dz> pour le BEM et <https://bac.onec.dz> pour le Baccalauréat, en plus de l'espace dédié aux parents sur la plateforme numérique du ministère de l'Education nationale <https://awyla.education.gov.dz> pour les candidats scolarisés, précise la même source.

ENTMV

Report de deux traversées entre Skikda et Marseille en raison du mauvais temps

L'entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a annoncé, hier dans un communiqué, le report de deux (2) traversées programmées pour ce week-end entre Skikda et Marseille (France), en raison du mauvais temps annoncé. Ainsi, la traversée Marseille-Skikda, initialement prévue aujourd'hui, est reportée à dimanche 12 février à 13h00, précise le communiqué. La traversée Skikda-Marseille, prévue initialement jeudi 12 février, est, quant à elle, reportée à lundi 16 février à 16h00, ajoute la même source.

Horaire des prières

Fajr :	06h13	21°	17°
Dohr :	13h02	22°	16°
Asr :	16h00	19°	13°
Maghreb :	18h23	21°	17°
Isha :	19h45	30°	19°

MÉTÉO

	Alger	Oran	Annaba	Béjaïa	Tamanrasset
Fajr :	21°	22°	19°	21°	30°
Dohr :	17°	16°	13°	17°	19°
Asr :					
Maghreb :					
Isha :					

BOUIRA**Un réseau de trafic de drogue et de psychotropes démantelé par les services de sécurité**

Les services de la Sûreté de la wilaya de Bouira ont porté un coup significatif aux réseaux criminels activant dans le trafic de drogue et de psychotropes, en procédant au démantèlement d'un groupe composé de quatre individus.

Cette opération, menée par la brigade de recherche et d'intervention relevant de la police judiciaire, s'inscrit dans le cadre de la lutte permanente contre les différentes formes de criminalité portant atteinte à la sécurité publique et à la santé des citoyens.

Selon un communiqué officiel de la Sûreté, l'intervention a été réalisée à l'issue d'un travail de terrain minutieux, basé sur la collecte et l'exploitation d'informations opérationnelles.

L'opération, menée la semaine dernière, a permis l'arrestation de quatre personnes impliquées dans ce réseau criminel, dont deux faisaient l'objet de recherches actives par les services de sécurité pour leur implication présumée dans des affaires similaires.

Au cours de cette action, les forces de l'ordre ont procédé à la saisie d'une quantité de drogue ainsi que d'une somme d'argent issue des revenus de cette activité illicite.

Cette saisie constitue un élément clé dans le démantèlement du réseau, en privant ses membres de moyens logistiques et financiers utilisés pour la poursuite de leurs activités criminelles.

Cette opération témoigne de la vigilance constante des services de sécurité face à la propagation des stupéfiants et des substances psychotropes, particulièrement dangereuses pour les jeunes et pour la cohésion sociale.

Elle reflète également l'efficacité de la coordination entre les différentes structures de la police judiciaire dans la conduite d'opérations ciblées et rapides.

Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales en vigueur, les quatre individus interpellés ont été présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes, afin de répondre des faits qui leur sont reprochés.

Les services de la Sûreté ont réaffirmé, à cette occasion, leur détermination à poursuivre la lutte contre les réseaux criminels et à renforcer la sécurité des citoyens à travers l'ensemble du territoire de la wilaya.

Abed MEGHIT

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Khenchela : saisie de près de 23.000 capsules de psychotropes

Les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire de Chechar (Khenchela) ont saisi 22.800 capsules de psychotropes et une arme à feu de fabrication artisanale et ont arrêté un suspect, a-t-on appris lundi auprès du bureau de communication de la sûreté de wilaya. Selon la même source, exploitant des informations relatives à un véhicule touristique transportant une quantité considérable de psychotropes sur le territoire de compétence, les éléments de la brigade ont dressé un barrage de contrôle parvenant à intercepter le véhicule suspect en provenance d'une wilaya du Sud du pays à son bord une personne âgée de 45 ans. La fouille du véhicule a permis de saisir 22.800 capsules de psychotropes, une arme à feu de fabrication artisanale de 16 mm sans autorisation, 9 cartouches pleines de même calibre et une somme d'argent issue de ce trafic qui ont été emmenés ainsi que le mis en cause au siège de la brigade pour la poursuite de l'enquête, selon la même source.

Au terme des procédures légales, un dossier pénal pour "possession, trafic de psychotropes et possession d'arme à feu sans autorisation" a été constitué contre le suspect qui a été présenté devant les instances judiciaires compétentes, a-t-on précisé.

PROJET INTÉGRÉ DES PHOSPHATES Le gouvernement accélère la cadence pour un chantier stratégique à l'horizon 2026

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieber, a présidé une réunion du Conseil interministériel consacrée à l'examen approfondi de l'état d'avancement du projet intégré des phosphates, l'un des plus importants chantiers structurants engagés par l'Algérie dans le cadre de sa stratégie de diversification économique et de valorisation de ses ressources naturelles.

Par Abed MEGHIT

Cette réunion de haut niveau, tenue lundi, témoigne de l'attention particulière accordée par les pouvoirs publics à ce projet stratégique, appelé à jouer un rôle déterminant dans le développement de la filière minière et industrielle nationale.

Structure autour de trois wilayas clés de l'Est du pays, à savoir Tébessa, Souk Ahras et Annaba, le projet intégré des phosphates s'appuie sur des réserves exploitables estimées à 840 millions de tonnes, placent l'Algérie parmi les pays disposant d'un potentiel considérable dans ce domaine.

À terme, ce projet ambitionne d'atteindre une capacité de production annuelle de 10,5 millions de tonnes de phosphate brut, destinées à alimenter une industrie de transformation à forte valeur ajoutée, orientée aussi bien vers le marché national que vers l'exportation.

Lors de cette réunion, les membres du gouvernement ont procédé à une évaluation détaillée de l'état d'avancement des différentes composantes du projet, qu'il s'agisse des infrastructures minières, des unités de transformation industrielle, des réseaux de



transport ou encore des installations portuaires nécessaires à l'exportation.

Le Premier ministre a insisté sur la nécessité de renforcer la coordination entre les différents secteurs concernés, afin de lever les éventuels obstacles techniques, administratifs ou logistiques susceptibles de retarder la concrétisation de ce mégaprojet.

Dans ce cadre, des mesures concrètes ont été arrêtées pour consolider la synergie intersectorielle et mobiliser l'ensemble des moyens humains, financiers et techniques requis.

L'objectif clairement affiché est de respecter strictement les délais fixés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a fait de ce projet un pilier central de la nouvelle politique in-

dustrielle du pays, avec une échéance fixée à la fin de l'année 2026 pour son achèvement.

Au-delà de ses dimensions économiques, le projet intégré des phosphates revêt une importance stratégique majeure pour l'Algérie. Il s'inscrit dans une vision globale visant à réduire la dépendance aux hydrocarbures, à diversifier les sources de revenus et à renforcer la souveraineté économique nationale.

La transformation locale du phosphate permettra non seulement de créer une chaîne de valeur complète, allant de l'extraction à la production d'engrangements et de dérivés chimiques, mais aussi de générer des milliers d'emplois directs et indirects dans les régions concernées.

Le choix d'implanter ce

projet dans les wilayas de Tébessa, Souk Ahras et Annaba répond également à une logique d'équilibre territorial et de développement régional.

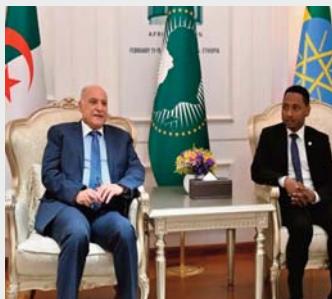
Il contribuera à dynamiser l'économie locale, à améliorer les infrastructures de base et à renforcer l'attractivité industrielle de ces régions, tout en favorisant l'émergence d'un tissu de PME et de services connexes.

En prédisant personnellement cette réunion du Conseil interministériel, M. Sifi Ghrieber a réaffirmé l'engagement de l'Etat à assurer un suivi rigoureux et permanent de ce projet stratégique.

Il a souligné que la réussite du projet intégré des phosphates constitue un enjeu national, tant pour la croissance économique que pour la place de l'Algérie sur les marchés régionaux et internationaux des fertilisants et des produits miniers transformés.

À l'approche de l'échéance de 2026, le gouvernement entend maintenir une mobilisation totale afin de transformer ce potentiel minier en un levier durable de développement, faisant du phosphate un nouveau moteur de l'économie nationale et un symbole concret de l'Algérie productive et industrielle en construction.

ALGÉRIE - UA
Chargé par le président de la République, M. Attaf à Addis-Abeba pour participer à la 48e session du Conseil exécutif de l'UA



Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé, mardi, à Addis-Abeba pour participer aux travaux de la 48e session du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA), prévus mercredi et jeudi, indique un communiqué du ministère.

Cette réunion ministérielle, qui intervient dans le cadre de la préparation du Sommet de l'UA, prévu samedi et dimanche, permettra d'examiner des questions et des dossiers en lien avec le rôle et la place de l'action africaine dans le traitement des principaux défis politiques, sécuritaires et en matière de développement auxquels est confronté le continent", précise le communiqué. En marge des travaux du Conseil exécutif, le ministre d'Etat tiendra des rencontres bilatérales avec nombre de ses homologues de pays africains frères.

ALGÉRIE - ETATS UNIS

Des entreprises pharmaceutiques américaines intéressées par le soutien à l'innovation dans le secteur de la santé en Algérie

Plusieurs entreprises pharmaceutiques américaines ont affiché, lors d'un forum organisé, lundi à Alger, leur intérêt à coopérer avec des opérateurs locaux afin de soutenir l'innovation dans le domaine de la santé en Algérie.

Les intervenants au forum de haut niveau, organisé par la Chambre de commerce américaine en Algérie sous le thème "Stimuler l'innovation à travers la coopération stratégique entre l'Algérie et les Etats-Unis", ont affirmé la disposition des entreprises pharmaceutiques américaines à contribuer au développement d'un système de santé innovant et durable, dans un contexte marqué par l'accélération des technologies médicales.

Dans ce cadre, le chargé d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis en Algérie, Ryan Palsrok, a mis en avant "la capacité des entreprises américaines à transférer des sciences et des technologies de pointe en Algérie, à travers une coopération étroite avec les professionnels, les institutions et les ministères, en vue de stimuler la croissance du secteur des soins de santé".

Il a également souligné que "les relations économiques bilatérales, de longue date et multidimensionnelles, connaissent un développement dans plusieurs secteurs, notamment l'énergie, l'agriculture et la technologie", ajoutant que ce "forum contribuera à poursuivre cette dynamique et à renforcer la coopération dans le domaine vital des soins de santé".

A cette occasion, le diplomate américain a réaffirmé le soutien de son pays aux initiatives visant à renforcer les relations économiques bilatérales et à encourager l'innovation.

De son côté, le président de la Chambre de commerce américaine en Algérie, Warren Murdoch, a indiqué que "la tenue de ce forum reflète une ambition



commune de renforcer le système de santé en Algérie à travers une innovation pharmaceutique responsable, durable et de niveau mondial".

Il a aussi souligné que l'innovation n'est plus seulement un moteur de croissance, mais un pilier de la résilience sanitaire nationale et un outil essentiel pour renforcer la compétitivité industrielle, sur lequel s'appuient les systèmes de santé modernes, grâce à leur capacité d'adaptation et à l'intégration des avancées scientifiques et technologiques".

Après avoir évoqué la transformation profonde que connaît l'industrie pharmaceutique dans le monde, notamment à travers la recherche, le développement appuyé par l'intelligence artificielle, la santé numérique et l'industrialisation intelligente, le président de la Chambre a salué "les réformes initiées par l'Algérie, et

les investissements dédiés à la modernisation du système sanitaire", estimant qu'ils "offrent des bases prometteuses pour accélérer le progrès scientifique et renforcer les capacités locales, mais aussi ouvrir la voie à un développement durable des compétences et au renforcement de l'intégration dans les chaînes de valeur internationales".

La vice présidente de la Chambre et directrice d'un laboratoire américain en Algérie, Doria Oughlis, a, quant à elle, affirmé que la participation des firmes pharmaceutiques américaines à ce forum traduit leur volonté de promouvoir l'action commune, afin d'accélérer l'accès efficace à l'innovation au profit des malades, indiquant que la coopération algéro-américaine dans le domaine de la santé et de l'innovation sanitaire est "stratégique", d'autant plus qu'elle permet de fournir des traitements innovants.

A cours de cette rencontre, les intervenants ont mis en avant le rôle des entreprises pharmaceutiques dans le renforcement de l'innovation en tant que valeur socio-économique, et les moyens de mettre en place un environnement durable propice à l'innovation, y compris la protection des brevets d'invention, ainsi que la consolidation des capacités nationales en matière de recherches cliniques.

A noter que ce forum a été marqué par la présence de représentants de plusieurs secteurs ministériels, du recteur de l'université des sciences médicales, Merzak Ghernaout, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, du représentant de la direction générale des Douanes, de représentants d'organisations professionnelles, et de plusieurs experts et enseignants-chercheurs.

APS

ALGÉRIE - SAHARA OCCIDENTAL

M. Boughali reçoit l'ambassadeur sahraoui en Algérie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a reçu, mardi au siège de la délégation, l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique en Algérie, M. Khatri Adouh Khatri, indique un communiqué de cette instance parlementaire.

A cette occasion, les deux parties ont évoqué "les relations fraternelles unissant les deux peuples frères, ainsi que les voies et moyens de renforcer la coopération et la coordination entre les deux institutions législatives, au service des causes communes et du renforcement de la solidarité entre les peuples".

M. Boughali a, par ailleurs, réaffirmé "la position constante de l'Algérie en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément à la légalité internationale et aux résolutions pertinentes des Nations unies".

De son côté, l'ambassadeur sahraoui a salué "le rôle joué par l'APN à travers la diplomatie parlementaire, notamment dans la défense des causes justes". Il a, également, souligné que "le Parlement sahraoui s'inspire et tire grandement profit de l'expérience algérienne, en particulier dans le domaine de la législation et du développement du système juridique".

PARLEMENT

APN: M. Bouzred présente le projet de loi de règlement budgétaire de 2023 devant la commission des finances

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a présenté, lundi, le projet de loi de règlement budgétaire de l'exercice 2023 devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Présentant le projet lors d'une séance présidée par Mohamed Benhachem, président de la commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, M. Bouzred a indiqué que le montant des recettes réalisées en 2023 a dépassé 9.017 milliards de dinars, soit une hausse de plus de 24% par rapport à l'année 2022, tandis que les charges budgétaires ont atteint 10.592 milliards de dinars (+0,93% par rapport à 2022).

Détaillant les recettes budgétaires, le ministre a précisé que les ressources fiscales se sont élevées à 7.396 milliards de dinars, dont 3.856 milliards de dinars de fiscalité pétrolière, tandis que les revenus du domaine de l'Etat sont estimés à 86 milliards de dinars.

Les charges budgétaires incluent les dépenses effectives de l'ordre de 3.340 milliards de dinars consacrées aux transferts, 3.213 milliards de dinars destinés aux dépenses de personnel et 1.188 milliards de dinars à l'investissement.

Selon le ministre, le taux de consommation du budget a atteint 72% du total des dépenses prévues dans la loi de finances rectificative de la même année, attribuant ce niveau au fait que l'année 2023 a marqué l'entrée en vigueur du nouveau Budget Programme, où "certaines insuffisances liées au manque de clarté des procédures pour les ordonnateurs ont été relevées".

Quant aux indicateurs économiques, le ministre a révélé que le taux de croissance économique s'est établi à 4,10 % en 2023, contre 3,6 % en 2022. Au terme de son exposé, M. Bouzred a évoqué le nouveau cadre juridique de la loi de finances, qui impose à chaque ordonnateur l'élaboration d'un rapport spécifique sur les priorités et la planification lors de la préparation de la loi de finances, ainsi que l'établissement d'un rapport ministériel sur la performance après exécution, soulignant que les ordonnateurs ont commencé progressivement à s'adapter à ce nouveau mode d'élaboration et d'exécution du budget.

ARMÉE

Deuxième Région militaire: visite guidée au profit des médias à l'Ecole des sous-officiers du matériel

L'Ecole des sous-officiers du matériel "martyr Bendraoua Abdellah", relevant de la Deuxième Région militaire à Oran, a organisé, mardi, une visite guidée au profit des représentants des médias nationaux, dans le cadre de la présentation des établissements de formation militaire et du renforcement de l'action de proximité.

Dans une allocution d'ouverture, le commandant de l'école a expliqué que cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'action de proximité, conformément au plan de communication de l'Armée nationale populaire (ANP) pour la période 2025-2026, à travers lequel le Haut commandement de l'ANP œuvre à faire connaître les institutions de formation militaire et à renforcer la communication avec les citoyens, dans le cadre du lien Armée-Nation.

Il a indiqué à cette occasion que "cette manifestation constitue une opportunité propice pour prendre connaissance des missions de l'école et découvrir ses différentes activités, notamment celles liées au volet de la formation", soulignant que "le Haut commandement de l'Armée nationale populaire accorde une attention constante et soutenue à la ressource humaine, en tant que pilier fondamental dans l'édition d'une armée forte et efficace".

Il a ajouté que le système de formation de l'Armée nationale populaire ne se limite pas aux aspects de qualification et à l'ancrage des connaissances militaires, mais vise également à inclure les valeurs nationales, en pleine conscience des défis et menaces entourant le pays, lesquels imposent une vigilance permanente. Il a



également précisé que l'institution militaire a œuvré à la mise en place d'un système intégré de formation et d'entraînement, à travers la mobilisation des ressources matérielles et humaines, ainsi que l'adoption d'écoles et de centres de formation encadrés par des compétences chevronnées dans divers domaines.

Le même responsable a affirmé que cette visite constitue "une pierre angulaire dans le processus de présentation et d'ouverture sur les traditions et les composantes de votre armée vigilante et résiliente, issue des fils et filles de l'Algérie, héritière de l'Armée de libération nationale, riche en gloires et en épôpes, qu'il nous appartient aujourd'hui de préserver et d'ancrer dans la mémoire collective de notre peuple, notamment auprès de la jeu-

nnesse". La manifestation a été marquée par la visite des différentes infrastructures, équipements et moyens pédagogiques utilisés dans la formation au niveau de l'école, ainsi que par la découverte des cycles et phases de formation, notamment dans les spécialités "armement et électro-optique", "munitions et missiles", "systèmes d'armes", "véhicules de combat et spéciaux", "véhicules à roues", en plus des ateliers de travaux liés à l'industrie mécanique, entre autres.

A cette occasion, des démonstrations de combat dans la discipline sportive du kuk Sool ont également été présentées.

L'école des sous-officiers

du matériel "martyr Bendraoua Abdellah" assure la formation de cinq catégories

d'élèves et de stagiaires, à sa-

voir les élèves officiers du service national, les sous-officiers de carrière, les élèves sous-officiers contractuels et du service national, les élèves caporaux-chefs contractuels et du service national, ainsi que les élèves soldats contractuels, et ce, dans treize spécialités, dont le tir radar, les armes légères et de moyen calibre, et la mécanique des véhicules chenillés.

L'école organise également des stages périodiques dans plusieurs spécialités, tels que les stages de perfectionnement du niveau opérationnel, des stages en gestion des archives militaires, ainsi qu'une formation dans le domaine des bibliothèques.

L'établissement dispose d'un département d'enseignement militaire comprenant des salles de simulation de tir à munitions réelles, ainsi que d'un département d'enseignement général englobant plusieurs laboratoires, dont des laboratoires d'électromécanique, d'électronique, d'informatique et de chimie.

Pour rappel, l'école a été créée en 1975 sous l'appellation de Centre d'instruction de l'intendance, avant de devenir, en 1980, le Centre de formation technique de l'intendance, puis l'Ecole des sous-officiers du matériel le 23 mars 1983. Elle a été baptisée du nom du martyr "Bendraoua Abdellah", le 18 février 2015.

AGRICULTURE

Une délégation de la Commission de l'agriculture, et du développement rural du Conseil de la nation rencontre les agriculteurs

La délégation de la mission d'information temporaire de la Commission de l'agriculture et du développement rural du Conseil de la nation a tenu une rencontre avec les agriculteurs et les partenaires sociaux du secteur à Sidi Bel-Abbes, dans le cadre de la visite qu'elle effectue dans la wilaya, a-t-on appris, mardi, auprès de la cellule d'information et de communication de la wilaya.

Le wali de Sidi Bel-Abbes, M. Kamel Hadji, a souligné dans une allocation, lors de cette rencontre tenue lundi en présence des autorités locales et des représentants des organisations professionnelles, que la visite de cette délégation revêt une importance particulière, dans la mesure où elle s'inscrit dans le cadre de l'évaluation sur le terrain de la réalité du secteur agricole, de l'écoute des préoccupations des agriculteurs et de l'examen des programmes traités, permettant ainsi de dégager des conclusions opérationnelles à même de soutenir le développement agricole et de renforcer la sécurité alimentaire nationale.

Il a indiqué que cette visite a permis de valoriser les potentialités agricoles dont recèle la wilaya de Sidi Bel-Abbes, renforcer la coordination entre les différents intervenants et soutenir une approche participative fondée sur l'accompagnement de proximité et l'investissement productif. Il a également souligné que la wilaya œuvre à la concrétisation des orientations nationales visant à développer le secteur, no-

tamment à travers la mise en valeur des terres, l'extension des superficies irriguées, le soutien aux cultures stratégiques et la valorisation des chaînes de production et de transformation. Le wali a, par ailleurs, mis en exergue les atouts dont dispose la wilaya de Sidi Bel-Abbes dans le domaine agricole, tout en présentant un exposé étayé par des statistiques sur la situation du secteur, les principales réalisations accomplies et les perspectives futures en matière de développement de la production et d'encouragement de l'investissement.

De son côté, le président de la Commission de l'agriculture et du développement rural du Conseil de la nation, M. Lakhdar Moulay Saâdoun, a salué, dans son intervention, les résultats enregistrés lors de la visite de terrain effectuée par la délégation parlementaire dans plusieurs exploitations et établissements agricoles et agro-industrielles de la wilaya, mettant en avant les importantes potentialités dont dispose la wilaya de Sidi Bel-Abbes.

Il a affirmé que Sidi Bel-Abbes constitue une wilaya agricole par excellence, eu égard à la diversité de sa production, la disponibilité du foncier agricole, l'existence des infrastructures de base ainsi que des projets stratégiques réalisés, ce qui la qualifie pour contribuer efficacement à la réalisation de la sécurité alimentaire nationale. Lors de cette rencontre, une présentation technique a également été faite sur le programme des périmètres agricoles

et la mise en œuvre du programme de mise en valeur des terres agricoles destinées aux cultures stratégiques. A ce titre, 63 investisseurs agricoles, inscrits sur la plateforme numérique et remplissant les conditions légales, ont bénéficié d'une superficie totale estimée à 17.000 hectares.

Un débat a ensuite été ouvert aux agriculteurs et aux partenaires sociaux du secteur afin de soulever leurs préoccupations et de formuler leurs propositions, lesquelles ont fait l'objet d'un engagement de prise en charge conformément aux lois et règlements en vigueur.

Par ailleurs, la délégation parlementaire a effectué une visite de terrain ayant concerné le marché de gros des fruits et légumes de la commune de Sidi Bel-Abbes, le Centre de proximité de stockage des céréales du quartier "El Houria", l'Entreprise nationale de fabrication de matériel agricole, ainsi que le siège de l'Assemblée populaire de wilaya. La visite s'est poursuivie par l'inspection de la société des industries alimentaires (AGRODIV), de la station d'épuration et de traitement des eaux usées destinée à l'irrigation agricole au quartier "les frères Adnane", ainsi que par la visite des installations de l'Institut technique agricole algéro-italien, qui devrait entrer en service, prochainement, dans le cadre d'un partenariat entre les deux pays dans le domaine de la formation et de l'encadrement agricole.

TIMIMOUN

Vers la valorisation de la petite agriculture

D'intenses efforts sont entrepris dans la wilaya de Timimoun pour la valorisation de la petite agriculture de type oasis, à travers le soutien en moyens et équipements pour promouvoir l'agriculture du terroir, ont indiqué hier les responsables de la Chambre locale de l'Agriculture.

Intervenant en application de la stratégie de l'Etat portant appui des activités agricoles, ces démarches visent à soutenir les petites activités agricoles, lever de développement de l'économie local, en moyens, notamment par l'encouragement de la modernisation et la mécanisation des diverses cultures, en vue de satisfaire le marché, a affirmé le président de la Chambre agricole, Mohamed Kerroumi.

Pratiquée depuis la nuit des temps, l'agriculture dite "saharienne traditionnelle" n'a cessé de prospérer, notamment la phoeniciculture, pour se frayer un chemin dans le cadre de la stratégie nationale de soutien agricole et de conception d'un système agricole intégré.

Cette approche de modernisation et de mécanisation de la petite agriculture dans la région a été au centre d'une rencontre ayant regroupé, dernièrement à Timimoun, le directeur général du groupe algérien de l'industrie mécanique (AGM), le Président-directeur général de l'entreprise



publique de commercialisation de matériels et équipements agricoles "EPE-PMA", le directeur général du groupe avicole-Ouest (ORAVIO) et les autorités locales.

La rencontre a permis de passer en revue les différentes préoccupations formulées par les petits agriculteurs, leur dotation en équipements et matériels mécaniques ainsi qu'en semences et intrants agricoles, en vue de les encourager à s'orienter vers le développement des cul-

tures stratégiques, et leur permettre de commercialiser leurs récoltes à la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) et à l'Office national des aliments de bétail (ONAB).

Dans ce sillage, le directeur des services agricoles de Timimoun, Rafik Benmansour, a soutenu que cette rencontre a été mise à profit pour faire le point sur la campagne de moisson du maïs en grains, la mobilisation des moyens nécessaires de récolte, la mise en place d'une commission de

coordination et de suivi de la campagne en vue d'aplanir et solutionner les contraintes rencontrées, ainsi que l'organisation d'une journée de vulgarisation sur l'usage des matériels et outils agricoles. La wilaya de Timimoun figure parmi les premières wilayas du pays en termes de production de maïs en grains et d'autres cultures stratégiques susceptibles de contribuer à la diversification de l'économie nationale et la réalisation de la sécurité alimentaire.

TISSEMSILT

11 établissements scolaires en cours de réalisation en prévision de la prochaine rentrée

Onze établissements scolaires, relevant de différents cycles d'enseignement, devront entrer en service dans la wilaya de Tissemsilt à l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027, a indiqué, mardi, la direction des Equipements publics de la wilaya.

Le chef du service de suivi des projets réalisés, Ali Chenaoui, a précisé que le taux d'avancement des travaux au niveau de ces établissements scolaires varie entre 70 et 90%. Il a indiqué que six écoles primaires seront réceptionnées dans la commune de Tissemsilt, dont les travaux ont été lancés au cours du dernier trimestre de l'année 2025, avec des délais de réalisation compris entre six et huit mois.

Les projets concernent également

quatre collèges (CEM), dont trois dans la commune chef-lieu de la wilaya, situés respectivement aux quartiers 2.000 logements de la nouvelle ville Boumengouche 1.184 logements et dans la zone de Ain El Karma, ainsi qu'un CEM dans la commune de Khemisti.

Les programmes incluent aussi la réalisation d'un lycée au quartier 2.000 logements dans la zone de Ain El Karma, où le taux d'avancement des travaux a dépassé 80%, selon le même responsable.

Il a souligné que ces projets s'inscrivent dans le cadre de la politique du secteur de l'Education visant à améliorer les conditions de scolarisation et à réduire la tension sur les établissements scolaires, notam-

ment dans les zones connaissant une expansion urbaine rapide, en particulier la commune chef-lieu de la wilaya. Pour rappel, le secteur de l'Education à Tissemsilt a enregistré, durant l'actuelle année scolaire, l'entrée en service de plusieurs établissements, dont cinq nouveaux groupes scolaires et un CEM, en plus de la réhabilitation et de l'équipement de plusieurs structures éducatives. Ces opérations ont porté, notamment, sur l'installation du chauffage central, la réfection de l'étanchéité des salles de classe et le revêtement des terrains de sport en gazon synthétique, afin d'assurer un environnement éducatif adapté et conforme aux exigences de la scolarité moderne.

M'SILA

Lancement du raccordement au réseau de gaz naturel de 290 foyers de Souamaa et Ouled Addi Guebala

Les travaux de deux projets de raccordement au réseau de gaz naturel de 290 foyers dans les deux communes de Souamaa et d'Ouled Addi Guebala (wilaya de M'sila), ont été lancés mardi.

Dans une déclaration l'APS à l'occasion, le chargé de communication à la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz, Adel Neguez, a précisé que ces travaux permettront de raccorder 140 foyers du village Khebene dans la commune de Souamaa par un réseau de distribution de 22,5 km pour un coût estimé à 60,7 millions DA.

Ils permettront aussi de raccorder au réseau de gaz 150 foyers du village Djelaïl dans la commune d'Ouled Addi Guebala par un réseau de distribution de 15 km pour un coût de 44,9 millions DA, selon la même source.

Le financement des deux projets est assuré par le budget de la wilaya au titre des programmes publics d'amélioration du cadre de vie des citoyens et d'élargissement du taux de couverture par le réseau de gaz naturel, selon la même source.

MOSTAGANEM

Cinq milliards de dinars pour renforcer les infrastructures éducatives



Le secteur de l'Education dans la wilaya de Mostaganem a bénéficié d'une enveloppe financière de 5 milliards et 48 millions de dinars, destinée au renforcement des infrastructures éducatives et à l'amélioration des conditions de scolarisation, durant l'exercice financier en cours, indique, mardi, un communiqué des services de la wilaya.

Selon la même source, cette enveloppe financière sera consacrée principalement à la réalisation de 10 nouvelles écoles primaires, 10 collèges d'enseignement moyen (CEM) et 7 lycées, dans le but d'améliorer les conditions de scolarisation et de renforcer la qualité de l'enseignement.

Le programme prévoit également la réalisation de 70 salles de cours supplémentaires au sein des établissements confrontés au problème de la surcharge des classes, précise le communiqué.

Par ailleurs, dans le but d'améliorer les conditions de scolarité, des projets seront lancés au cours de l'année en cours pour la réalisation de 12 cantines, dans le cadre du programme de restauration scolaire, ainsi que 7 terrains sportifs pour la promotion du sport au sein des établissements éducatifs.

La même source a souligné que ces projets s'inscrivent dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée scolaire et viennent compléter les projets dont a bénéficié le secteur, au cours des années précédentes, notamment en 2025, année durant laquelle 13 établissements éducatifs, tous cycles confondus, ont été réalisés et réceptionnés, 9 autres établissements ont été lancés en travaux, pour un montant global dépassant 9 milliards de dinars.

La même source a, d'autre part, ajouté que le secteur de l'enseignement supérieur a bénéficié, au cours de la même année, d'un projet de construction d'une nouvelle cité universitaire et de la réhabilitation d'une autre, pour une enveloppe budgétaire de 150 millions de dinars.



seront relogées aujourd'hui et demain, a déclaré à la presse le chef du daïra de Skikda, Zoheir

Boubakri. Cette opération est la seconde d'une plus grande opération de relogement de 1.616 familles

INVESTISSEMENTS INDO-ALGÉRIENS

L'Algérie s'impose comme un hub stratégique pour les entreprises indiennes

Alger a accueilli un rendez-vous économique de premier plan illustrant l'intérêt grandissant des entreprises indiennes pour le marché algérien.



Par Abed Meghit

À l'initiative de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), un forum d'affaires a réuni des opérateurs économiques algériens et indiens autour des opportunités de coopération, d'investissement et de partenariats productifs, dans un contexte marqué par une dynamique bilatérale en nette progression et une convergence d'intérêts stratégiques entre les deux pays.

Au cœur des échanges, la volonté affichée des entreprises indiennes de renforcer durablement leur présence en Algérie à travers des investissements directs dans des secteurs jugés à fort potentiel.

L'Algérie est désormais perçue par les opérateurs indiens comme une plate-forme économique crédible et compétitive, offrant un accès privilégié aux marchés africains et européens, grâce à sa position géographique stratégique, à la modernisation progressive de ses infrastructures et à l'évolution de son cadre juridique en matière d'investissement.

Les discussions ont porté sur plusieurs secteurs clés, au premier rang desquels l'industrie pharmaceutique, considérée comme un domaine stratégique tant pour l'Algérie, engagée dans une politique de souveraineté sanitaire, que

pour l'Inde, reconnue mondialement pour son expertise et sa capacité de production à grande échelle.

L'industrie mécanique, l'agriculture, les technologies, l'ingénierie industrielle et les équipements de production ont également suscité un vif intérêt, ouvrant la voie à des projets conjoints, à la création de coentreprises et au renforcement des investissements à forte valeur ajoutée.

Pour le président de la CACI, Tayeb Chebab, cette rencontre constitue une étape importante dans la consolidation des relations économiques algéro-indiennes.

Il a souligné que le potentiel d'échanges commerciaux entre les deux pays demeure largement sous-exploité et peut être considérablement renforcé à la faveur d'un climat des affaires plus attractif en Algérie, de procédures administratives simplifiées et d'un cadre réglementaire en constante amélioration.

Il a également mis en avant les avantages comparatifs offerts par l'Algérie, notamment son réseau d'accords commerciaux avec les pays africains et arabes, qui confère aux investisseurs étrangers un levier supplémentaire pour l'exportation et l'expansion régionale.

Dans cette perspective, Tayeb Chebab a appelé les entreprises indiennes à

s'inscrire pleinement dans la stratégie algérienne de diversification économique, en misant sur le transfert de technologies, le développement du savoir-faire local et la création d'emplois qualifiés.

Une approche qui, selon lui, permettra d'instaurer des partenariats durables et équilibrés, fondés sur une logique de gagnant-gagnant.

La directrice de la promotion et du soutien aux échanges économiques au ministère des Affaires étrangères, Sihem Nafa, a pour sa part insisté sur la solidité des relations bilatérales entre l'Algérie et l'Inde, rappelant que ce forum constitue une opportunité concrète pour les opérateurs des deux pays d'identifier des projets communs et de transformer la proximité politique en résultats économiques tangibles.

Elle a souligné que la stabilité de l'Algérie, la qualité de ses infrastructures et son environnement juridique rénové sont autant d'atouts favorisant la création de valeur et la réussite des investissements étrangers.

De son côté, l'ambassadrice de l'Inde en Algérie, Swati Vijay Kulkarni, a rappelé que cette rencontre s'inscrit dans une dynamique soutenue, marquée par l'organisation de la deuxième mission d'affaires indienne en l'espace d'un mois, après l'accueil récent d'une importante délégation du secteur pharmaceutique.

Elle a mis en avant la diversité des secteurs représentés, allant de l'automobile au textile, en passant par l'agroalimentaire, la chimie et l'ingénierie, soulignant le rôle central des rencontres B2B dans la concrétisation de partenariats industriels et commerciaux.

Évoquant la visite qualifiée d'historique de la présidente indienne Droupadi Murmu en Algérie en octobre 2024 et la tenue du premier Forum d'affaires indo-algérien, la diplomate a insisté sur la profondeur et la maturité des relations bilatérales.

Elle a réaffirmé l'intérêt croissant des investisseurs indiens pour l'Algérie, considérée comme un point d'ancre stratégique vers l'Europe et l'Afrique, dans un contexte de croissance soutenue de l'économie indienne et de réformes structurelles engagées par l'Algérie.

Le président de la Fédération des organisations indiennes d'exportation (FIEO), Manish Sharma, a indiqué que cette mission vise à traduire l'excellence des relations politiques entre les deux pays en partenariats économiques concrets.

Il a qualifié le marché algérien de véritable porte d'entrée vers l'Afrique, soulignant la capacité des entreprises indiennes à proposer des produits de haute qualité, conformes aux normes internationales et compétitifs en termes de coûts.

À la lumière de ces échanges, le forum d'Algier apparaît comme un jalon important dans la redéfinition des relations économiques algéro-indiennes.

Il confirme l'attractivité retrouvée de l'Algérie et son ambition de s'imposer comme un acteur économique régional de premier plan, capable d'attirer des investissements structurants et de bâtir des partenariats durables au service de son développement.

TRANSPORT MARITIME

L'Algérie engage une transition verte pour réduire l'empreinte carbone des ports et de la navigation

L'Algérie réaffirme sa volonté d'inscrire le secteur du transport maritime dans une dynamique résolument tournée vers la transition énergétique et le développement durable. À l'occasion d'une journée d'étude consacrée à la décarbonation du transport maritime, organisée lundi à Alger par le groupe Serport, plusieurs membres du gouvernement ont souligné l'importance stratégique de la réduction de l'empreinte carbone de ce secteur clé de l'économie nationale.

Cette rencontre de haut niveau s'est déroulée en présence du ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, ainsi que du directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouch.

Les échanges ont mis en lumière le rôle central du transport maritime et des activités portuaires dans le système logistique national, les chaînes d'approvisionnement et le commerce extérieur.

Intervenant lors de cette journée, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a insisté sur la nécessité d'aligner le secteur maritime algérien sur les normes environnementales internationales, face aux défis croissants liés à la préservation de l'environnement.

Il a souligné que la décarbonation des ports et de la navigation constitue désormais une priorité nationale, appelant à une action concertée entre les différents acteurs institutionnels et économiques.

Cette orientation s'inscrit dans une démarche globale visant à moderniser les infrastructures portuaires, à améliorer l'efficacité énergétique et à encourager le recours à des carburants alternatifs.

Le ministre Mourad Adjal a, pour sa part, rappelé l'engagement de son département à accompagner cette transition, notamment à travers le développement des énergies renouvelables, la promotion de l'efficacité énergétique et le lancement de projets structurants dans le domaine de l'hydrogène vert.

Au-delà des aspects techniques, les intervenants ont mis l'accent sur la nécessité de concilier développement économique et protection de l'environnement.

La décarbonation du transport maritime apparaît ainsi comme un levier stratégique pour renforcer la compétitivité des ports algériens, tout en répondant aux exigences climatiques internationales.

A travers cette démarche, l'Algérie entend affirmer son rôle d'acteur responsable dans le commerce maritime régional et international, en intégrant pleinement les principes du développement durable dans ses politiques publiques.

Abed M.

LIGNE MINIÈRE EST

L'État mobilise tous les leviers pour livrer un projet stratégique dans les délais

Le gouvernement accentue la pression pour accélérer la réalisation de la ligne minière Est reliant Annaba à Bled El Hadba, un projet stratégique au cœur de la politique de valorisation des ressources minières nationales.

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a donné des instructions fermes pour mobiliser l'ensemble des moyens humains et matériels

afin de respecter les délais impartis.

Ces orientations ont été arrêtées lors d'une réunion consacrée au suivi de l'état d'avancement du projet, notamment au niveau des tronçons clés reliant Tnoukla, Dréan, Oued El Kebr et le port d'Annaba.

Cette rencontre s'inscrit dans le prolongement des instructions du président de la République, Abdelmadjid

Tebboune, et fait suite à la récente visite d'inspection du Premier ministre, Sifi Ghrieb, sur le chantier.

D'une longueur totale de 422 kilomètres, la ligne minière Est constitue un maillon essentiel pour le transport du phosphate et d'autres ressources minières vers les zones industrielles et les infrastructures portuaires.

À ce jour, 174 kilomètres ont déjà été réalisés, tandis que 127 kilomètres supplémentaires

devraient être achevés d'ici avril prochain, portant le total à 301 kilomètres livrés.

Les 121 kilomètres restants, notamment sur le tronçon Bou-chegouf-Souk Ahras-Dréan, présentent des contraintes techniques liées à un relief difficile, nécessitant une mobilisation accrue des équipes et des moyens.

Le ministre a insisté sur la nécessité d'un suivi rigoureux de chaque phase du projet et

sur l'activation permanente des mécanismes de coordination entre les entreprises de réalisation, les bureaux d'études et les partenaires nationaux et étrangers.

L'achèvement de cette infrastructure dans les délais fixés revêt une importance stratégique majeure pour l'économie nationale, en soutenant la filière minière et en renforçant la chaîne logistique du pays.

Abed M.

ORAN

Rekkache souligne l'importance du développement de la sous-traitance industrielle pour renforcer l'intégration locale

Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekkache, a mis en avant, mardi à Oran, l'importance du développement de la sous-traitance industrielle en tant que mécanisme efficace pour augmenter les taux d'intégration locale et pour bâtir des chaînes de valeur nationales capables de renforcer la compétitivité de l'économie nationale et de réduire les importations.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture de la première édition du Salon "Mechanica Algeria 2026", dédié à l'industrie automobile, à la sous-traitance et aux pièces de rechange, M. Rekkache a indiqué que l'efficacité de l'investissement productif ne se mesure pas uniquement à la taille des grandes unités industrielles ou au volume des investissements, mais surtout à la capacité de ces investissements à s'appuyer sur un tissu national de sous-traitants qualifiés, capables de fournir des composants, des pièces de rechange et des services industriels répondant aux normes de qualité, de coût et de délais.

Le responsable a estimé que la sous-traitance industrielle constitue aujourd'hui "la base essentielle pour relever le taux d'intégration locale et s'insérer dans les chaînes de valeur nationales, régionales, voire mondiales", ajoutant que son développement représente l'un des enjeux stratégiques majeurs de la phase actuelle.

Dans ce contexte, il a souligné qu'"une part importante des importations nationales concerne des composants pouvant être localisés en Algérie si un réseau de sous-traitance organisé, qualifié et intégré au système industriel est mis en place", précisant que toute augmentation progressive du taux d'intégration locale se répercute directement sur la réduction de la facture des importations.

Par ailleurs, M. Rekkache a mis en lumière les efforts déployés pour renforcer les opportunités de sous-traitance industrielle à travers les initiatives supervisées par le groupe Stellantis Algérie, producteur des véhicules de la marque Fiat.

Il a notamment rappelé la participation récente de l'AAPI à une rencontre tenue à Turin (Italie), ayant réuni plus de 170 entreprises activant dans le domaine de la sous-traitance, dans le but de mettre en relation les opérateurs algériens avec des fabricants.

Il a réaffirmé, dans ce cadre, l'engagement de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, en tant qu'organe central de soutien à l'investissement, à poursuivre ses efforts pour encourager la sous-traitance industrielle et attirer des investissements intégrés, notamment au profit



des startups et des petites et moyennes entreprises.

De son côté, le président de la Bourse de sous-traitance et de partenariat de l'Ouest, M. Rachid Bekhchi, a indiqué que l'Algérie est effectivement passée à une phase de réalisations concrètes grâce à une forte volonté politique, ce qui s'est traduit par le développement d'une base industrielle reposant sur des normes élevées de précision et de qualité, contribuant à la localisation des technologies avancées, en particulier dans l'industrie des véhicules. Il a ajouté que le nouveau cadre législatif a instauré un climat d'investissement incitatif, faisant de la sous-traitance "le nerf de l'industrie nationale".

Il a également précisé que la Bourse de sous-traitance et de partenariat de l'Ouest œuvre à l'organisation de ce secteur à travers l'élaboration d'une cartographie des capacités nationales, la mise en relation des PME avec les grands fabricants et l'accompagnement des opérateurs dans l'obtention des certifications de conformité internationale.

Pour sa part, le délégué régional Ouest du Conseil algérien du renouveau économique (CREA), M. Mohamed-Amine Tazi, a souligné que le Salon "Mechanica Algeria 2026" constitue une étape-clé pour les acteurs de l'industrie mécanique et de la sous-traitance industrielle, ainsi qu'un espace professionnel propice à la construction de partenariats et à la promotion de l'investissement et de la production locale. Il a indiqué que le choix d'Oran pour abriter cet événement reflète son statut et son potentiel en tant que pôle industriel.

Le même intervenant a insisté sur la conviction du Conseil algérien du renouveau économique selon laquelle la construction d'une économie nationale forte passe inévitablement par une production locale à forte valeur ajoutée. Il a également rappelé que l'industrie mécanique constitue une base essentielle pour l'ensemble des secteurs économiques, affirmant que la transition de l'importation vers la fabrication et la souveraineté industrielle passe par le soutien à ce secteur vital.

Enfin, le Directeur général de Stellantis Algérie, M. Badji Raoui, a annoncé la signature, à l'occasion de ce Salon, de cinq nouveaux partenariats, dont un dans le domaine du façonnage mécanique des tôles, ainsi que quatre autres partenariats visant à soutenir la fabrication locale de pièces de rechange, qualifiant cette démarche d"étape qualitative dans le développement de la production selon le système CKD. M. Raoui a, d'autre part, réitéré l'engagement du groupe à atteindre un taux d'intégration locale supérieur à 30% à l'horizon 2026.

Il a également précisé que l'entreprise expose, lors de ce Salon, des composants et des pièces de rechange produits localement, fruits d'une coopération avec 16 fournisseurs algériens pour l'usine et 13 autres pour le service après-vente, faisant de cet événement une opportunité d'échange d'idées et d'exploration de nouvelles perspectives de coopération avec les acteurs de la sous-traitance.

MULTISERVICES

Signature d'une convention de partenariat entre Djezzy et Yassir

L'entreprise Djezzy et la plateforme multiservices, Yassir, ont signé une convention de partenariat offrant aux clients de Djezzy une expérience utilisateur digitale fluide et sécurisée au sein de l'écosystème Yassir, indique, mardi, un communiqué de l'opérateur de téléphonie mobile.

La cérémonie de signature a eu lieu au siège de l'entreprise Djezzy, leader des technologies de communications numériques, à Dar El-Beida (Alger), en présence de son Directeur général, Boumediene Sehouci, et du Président-directeur général de Yassir, Noureddine Tayebi, précise la même source.

"Ce partenariat a pour objectif d'offrir aux clients de Djezzy une expérience utilisateur digitale fluide et sécurisée au sein de l'écosystème Yassir", indique le communiqué, précisant que "désormais, les usagers pourront, en un seul clic, recharger leurs lignes, acti-

ver des offres internet ou régler leurs factures directement via l'application".

La même source note que cette collaboration "illustre la volonté des deux entités de créer des synergies technologiques fortes pour simplifier le quotidien des Algériens grâce à des solutions numériques natives".

Par ailleurs, Yassir rejoint le programme Student Campus, une "initiative durable lancée par Djezzy et Algérie Poste pour accompagner les étudiants algériens", ajoute le communiqué, soulignant que la plateforme multiservices de Yassir "mobilise son expertise technologique pour offrir des avantages privilégiés et des services sur mesure adaptés au mode de vie connecté des étudiants afin de faciliter leur accès aux services digitaux essentiels tout au long de leur parcours universitaire".

A cette occasion, M. Sehouci s'est félicité de la

FINANCE - FORMATION

L'Académie algérienne de la FinTech installe son comité de gouvernance

Les membres du comité de gouvernance de l'Académie algérienne de la FinTech, née d'un partenariat entre la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) et l'Institut de la formation bancaire (IFB) ont été installés, mardi à Alger, dans le cadre de la mise en place de programmes de formation spécialisés dans les filières bancaires et financières.

Cette instance aura pour mission de proposer des programmes de formation ainsi que des actions de sensibilisation et de vulgarisation de la FinTech au profit des professionnels de la finance, contribuant ainsi au développement des compétences dans les domaines bancaire et financier.

Le comité est composé de Moussa Abdulkader, président du réseau d'entreprises "Dabyan", Abdelkrim Lachab, directeur de l'ingénierie pédagogique à l'IFB, Ali Benali, directeur des formations thématiques et spécifiques au sein du même institut, Nazim Sini, directeur du Conseil scientifique de la COSOB, ainsi que Mehdi Boubetra et Said Amine Halouane, sous-directeurs à la COSOB.

Par ailleurs, l'IFB a lancé, en partenariat avec Dabyan, spécialisée dans le paiement électronique, un cursus de formation en monétique et digitalisation des paiements, destiné aux professionnels de la finance.

Ce cursus comprend notamment un master professionnel s'étalant sur deux ans, des formations professionnelles qualifiantes et certifiantes, des activités de recherche et développement en matière de solutions digitales.

Dans ce cadre, le directeur général de l'IFB, Athmane Malek a souligné que ce partenariat repose sur "une synergie intellectuelle et la mutualisation des moyens, dans l'objectif de renforcer les capacités nationales en matière de formation qualifiante et certifiante dans le domaine bancaire et financier".

Il a également mis l'accent sur la nécessité pour les banques d'intégrer davantage les nouvelles technologies, dont le blockchain, affirmant que de grands espoirs sont placés dans ce partenariat pour contribuer à la modernisation des systèmes de paiement.

Créé en 1989 par les banques et les établissements financiers Algériens, l'IFB assure la formation, le perfectionnement et la qualification professionnelle de leurs personnels en exercice, à travers divers types de formations alignées sur les besoins émergents du secteur.

UNIVERSITÉ D'ORAN 1

L'innovation universitaire s'impose comme moteur de l'économie de la connaissance

L'Université d'Oran 1 Ahmed-Ben Bella confirme son positionnement comme un pôle majeur de l'innovation et de l'entrepreneuriat universitaire en Algérie.



Par Abed Meghit

Les étudiants et chercheurs de cet établissement ont obtenu, à ce jour, 11 labels « Projet Innovant », décernés par le ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, illustrant la dynamique créative qui anime le campus oranais.

Le dernier projet labellisé, « Media Nova », porté par deux jeunes diplômés en information et communication, pro-

OUARGLA

Une mobilisation soutenue pour protéger le patrimoine phoenicique contre le myelois

La wilaya d'Ouargla a intensifié ses efforts de protection du patrimoine phoenicique en traitant plus de 41.500 palmiers contre le myelois, redoutable ver de la datte, au cours de l'année écoulée.

Cette vaste opération phytosanitaire, pilotée par la direction des services agricoles, s'inscrit dans une stratégie préventive visant à préserver la production dattière et à soutenir durablement les agriculteurs de la région.

Selon les données communiquées par la DSA, une part importante de cette campagne a été confiée à des entreprises privées spécialisées, chargées du traitement de 25.000 palmiers répartis à travers plusieurs communes, notamment Ouargla, Rouissat, Sidi-Khouiled, Ain

El-Beida, Hassi Benabdallah et N'goussa.

Cette approche a permis une intervention rapide et mécanisée, adaptée aux palmeraies accessibles, tout en garantissant une couverture phytosanitaire efficace.

Près de 66 litres de produits phytosanitaires ont été mobilisés dans le cadre de cette opération, bénéficiant directement à 191 agriculteurs.

Pour les vieilles palmeraies, souvent enclavées et difficilement accessibles aux moyens mécaniques, le traitement a été assuré par les agriculteurs eux-mêmes.

Soixante-huit exploitants ont ainsi été dotés de plus de 41 litres de produits, leur permettant de traiter quelque 16.500 palmiers dans des conditions adaptées à la confi-

pose une plateforme numérique intégrée dédiée au marketing digital, à la production médiatique et à la gestion des réseaux sociaux.

Cette initiative s'inscrit dans une vision moderne visant à offrir aux entreprises et aux porteurs de projets des services professionnels accessibles à travers une solution numérique unique.

Au-delà de ce projet, plusieurs initiatives innovantes issues de disciplines scientifiques et médicales ont également été

distinguées, à l'image de solutions basées sur les nanoparticules, de systèmes intelligents de suivi médical ou encore de kits de diagnostic à faible coût.

Les sciences humaines ne sont pas en reste, avec des plateformes numériques facilitant le travail journalistique, la gestion d'événements ou la valorisation du patrimoine scientifique.

Selon les responsables de l'incubateur universitaire, cette réussite illustre la transformation progressive de l'université algérienne en acteur central de l'économie de la connaissance.

En accompagnant les jeunes porteurs de projets et en favorisant le passage de l'idée à la solution concrète, l'Université d'Oran 1 contribue activement à l'émergence d'un écosystème innovant, au service du développement économique et social du pays.

SAÏDA

Journée d'étude sur les marchés publics au siège de la wilaya

Une journée d'étude sur les marchés publics a été organisée, mardi au siège de la wilaya de Saïda, à l'initiative de l'Inspection générale de la wilaya, en coordination avec les services de la justice et la Chambre de commerce et d'industrie "El Oghbane".

La datte représente, en effet, un pilier économique et social majeur pour la région, contribuant à l'emploi, à la sécurité alimentaire et aux exportations agricoles.

À travers ces actions, les services agricoles entendent renforcer la résilience des palmeraies face aux maladies, améliorer la qualité de la production et préserver un patrimoine agricole ancestral, essentiel à l'équilibre économique et environnemental du sud algérien.

Abed M.

DJELFA

Les Forces de défense aérienne du territoire ouvrent leurs portes au public pour trois journées d'information inédites

Le Centre régional d'information de Djelfa a ouvert lundi ses portes aux citoyens à l'occasion de journées d'information consacrées aux Forces de défense aérienne du territoire (FDAT), relevant de la 1^{re} Région militaire.

Cette initiative, inscrite dans le cadre du plan de communication de l'Armée nationale populaire pour 2026, s'étendra jusqu'au 11 février et vise à renforcer la visibilité de l'institution militaire auprès du public tout en mettant en lumière ses missions et compétences.

La cérémonie inaugurale a été présidée par le commandant régional de la Défense aérienne du territoire, en présence du wali de Djelfa, Djahid Mous, ainsi que de plusieurs responsables civils et militaires, de membres des corps de sécurité et de représentants des médias nationaux.

Dès l'ouverture, une affluence notable de visiteurs a été constatée, témoignant de l'intérêt croissant de la population pour le rôle stratégique des FDAT dans la protection de l'espace aérien national.

À travers différents stands aménagés pour l'occasion, les participants ont pu découvrir les missions opérationnelles et logistiques des Forces de défense aérienne, ainsi que le niveau technologique et organisationnel atteint par ce corps d'armée.

Les démonstrations et présentations ont mis en évidence la capacité des FDAT à assurer la surveillance et la sécurité de l'espace aérien avec professionnalisme, efficacité et rigueur.

L'événement constitue également une plateforme pour informer les jeunes sur les opportunités offertes par les établissements de formation militaire.

Les citoyens intéressés peuvent ainsi se renseigner sur les parcours possibles pour intégrer l'ANP via les Forces de défense aérienne, un secteur en pleine modernisation et doté d'équipements et de programmes de formation adaptés aux besoins stratégiques du pays.

Ces journées s'inscrivent dans une démarche de communication proactive visant à rapprocher l'institution militaire du citoyen et à renforcer la compréhension de son rôle dans le maintien de la sécurité nationale.

Ouvertes quotidiennement de 9h00 à 18h00, elles offrent aux visiteurs l'occasion de dialoguer directement avec les officiers, de poser des questions sur le fonctionnement et les missions des FDAT, et de se familiariser avec les innovations techniques déployées pour la surveillance aérienne.

Par cette initiative, l'ANP confirme sa volonté de consolider le lien avec la société civile et de promouvoir une culture de sécurité et de vigilance partagée.

L'expérience permet non seulement de sensibiliser la population, mais aussi d'encourager les vocations et de susciter l'intérêt des jeunes pour une carrière au sein des forces armées, tout en valorisant le professionnalisme et l'excellence opérationnelle des FDAT.

Abed M.

routes, les établissements de santé, d'enseignement et autres.

Il a ajouté que l'ensemble des projets réalisés dans le cadre de cette législation contribue à la consolidation du cadre de vie du citoyen, ajoutant que la loi sur les marchés publics constitue un outil efficace de réalisation du développement économique du pays.

M. Mouloudi a également abordé plusieurs aspects techniques liés aux marchés publics, notamment l'inscription des marchés est de servir l'intérêt général, à travers la réalisation de différents projets d'équipements publics, tels que le rôle des

commissions spécialisées dans le contrôle et l'évaluation des offres.

Pour sa part, le wali de Saïda, Amoumene Mermouri, a estimé que les marchés publics représentent un pilier essentiel et efficace pour la mise en œuvre des projets de développement et la concrétisation des politiques économiques et sociales de l'Etat. Il a précisé que l'organisation de cette journée d'étude vise à approfondir les concepts, élargir les connaissances et instaurer un débat constructif autour des mécanismes permettant d'améliorer l'efficacité des marchés publics et d'assurer une utilisation rationnelle des

deniers publics. Le responsable a ajouté que cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat visant à promouvoir la gouvernance financière et à renforcer la transparence dans la gestion des fonds publics.

Ont pris part à cette journée d'étude les chefs de daïras, les présidents des Assemblées populaires communales (APC), les directeurs exécutifs, les chargés des services des marchés publics au niveau des différents organismes et administrations publiques, ainsi que les trésoriers et les contrôleurs budgétaires des communes.

APS

ILLIZI - DJANET

Validation des acquis de l'expérience des guides touristiques non-agréés

Une opération de validation des acquis de l'expérience (VAE) des guides touristiques non-agréés a été lancée dans les wilayas d'Illizi et Djane, dans le cadre de l'organisation, la qualification et la professionnalisation de cette activité, ont indiqué mardi les organisateurs.

Le secteur du tourisme de la wilaya d'Illizi a organisé des rencontres et consultations techniques au profit de 79 guides touristiques non-agréés, devant être évalués par un jury composé d'experts et d'encadreurs des secteurs du Tourisme et de la Formation professionnelle, ainsi que d'opérateurs touristiques, en vue de valoriser les expériences professionnelles acquises, les homologuer et délivrer à leurs auteurs un diplôme leur permettant d'exercer de manière réglementaire et organisée.

Dans la wilaya de Djane, l'opération concerne 260 guides touristiques cibles par ce programme intervenant dans le cadre d'un protocole conclu entre les ministères du Tourisme et de l'Artisanat et de la Formation et l'Enseignement professionnels et portant sur la qualification, au titre de la VAE, des guides touristiques non-agréés.

La démarche s'assigne entre-autres objectifs, la structuration de l'activité de guide touristique, notamment dans les régions du Sud aux grandes potentialités touristiques,



naturelles et culturelles, ainsi que le développement du tourisme saharien à travers la valorisation des ressources humaines et l'amélioration des prestations. Les responsables du secteur du Tourisme s'emploient, ainsi, à soutenir les professionnels via ce mécanisme de validation des acquis de l'expérience, dans le but d'insérer les compétences et de promouvoir le tourisme.

TISSEMSILT

Signature d'une convention de coopération entre les Scouts musulmans algériens et la direction de l'Education

Le Commissariat de wilaya des Scouts musulmans algériens (SMA) et la direction de l'Education de Tissemsilt ont signé une convention de coopération et de partenariat visant à instaurer un cadre organisé de coordination entre les deux parties et à soutenir les efforts déployés pour la promotion du volontariat dans la wilaya, a-t-on appris, mardi, auprès du Commissariat des SMA.

La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la direction de l'Education, où la convention a été

paraphée par le Commissaire de wilaya des SMA, Mohamed Gabi, et le directeur de l'Education, Hocine Medjahed, en présence de cadres des deux institutions, a fait savoir la même source.

M. Gabi a précisé que cette convention vise à renforcer la coopération entre les deux institutions à travers la mise en œuvre d'activités scoutes volontaires, éducatives et culturelles au sein du milieu scolaire, dans un cadre organisé et sous une supervision conjointe, contri-

buant ainsi à l'ancrage des valeurs de citoyenneté et de volontariat chez les élèves. La convention a également pour objectif, selon le même responsable, d'organiser et d'encadrer les activités estivales au profit des élèves, d'accompagner les établissements éducatifs dans la mise en œuvre de programmes de sensibilisation et de volontariat, ainsi que d'exploiter les établissements scolaires, durant les week-ends et les jours fériés, pour l'organisation d'activités d'intérêt général.

RELIZANE

Lancement d'une caravane de sensibilisation pour la prévention contre la drogue

La direction de l'Action sociale et de la Solidarité (DASS) de la wilaya de Relizane a lancé, mardi, une vaste caravane de sensibilisation pour la prévention contre le fléau de la drogue et des substances psychotropes, sous le slogan "Unissons-nous pour protéger nos enfants", a-t-on appris du directeur du secteur, M. Kais Merrouche.

M. Merrouche a précisé que cette caravane de sensibilisation s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale de prévention et de lutte contre la drogue et les substances psychotropes, organisée par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme et vise principalement à "renforcer l'esprit préventif chez les jeunes" et à "les sensibiliser aux conséquences et dangers de ces poisons".

Cette caravane sillonne, durant huit jours, plusieurs établissements éducatifs et de formation, ainsi que des infrastructures de jeunesse à travers les différentes communes de la wilaya, indique-t-on.

Des conseils et des orientations préventives seront prodigués aux élèves et aux jeunes par les cadres du secteur de l'action sociale, avec la participation de représentants de la Gendarmerie nationale, de la Sécurité nationale, des Scouts musulmans algériens et du Croissant-Rouge.

EL-MENIAA

Plus de 5.000 oiseaux aquatiques recensés dans les zones humides

Une population aviaire de plus de 5.000 oiseaux aquatiques, représentant 22 espèces dont 11 d'oiseaux nicheurs, a été recensée dans les zones humides de la wilaya d'El-Meniaa, dans le cadre du recensement hivernal mené entre les 18 et 31 janvier dernier par le réseau local des observateurs ornithologues, a-t-on appris mardi de la Conservation locale des forêts.

Cette opération de dénombrement a été menée au niveau des lacs de Feidjet El-Gara, Feidjet El-Torki, Sebkhat El-Mellah classée au titre de

la convention internationale de Ramsar en tant que site de grande importance environnementale dans la préservation de la biodiversité, notamment entre la Méditerranée et le Sahara central, riche en sujets volatiles aquatiques protégés, a indiqué le chargé de la gestion de CF d'El-Meniaa, Abdelkader Hourou.

Ces zones humides, a-t-il expliqué, présentent un important rôle environnemental et économique de par, outre sa vocation de ressource hydrique riche en poissons, son rôle de lieux de prédilection d'oiseaux,

facteur naturel dans la préservation de l'écosystème par le nettoyage et la désinfection naturelle des espaces aquatiques.

Pour assurer le bon déroulement du recensement, il est fait état de la mobilisation de moyens humains et matériels nécessaires consistant, outre l'encadrement humain, en un véhicule tout terrain et des équipements d'observation ayant permis de relever l'existence de diverses espèces, dont l'hermine rouge, le flamant rose et le canard ferrugineux.

APS

BOUMERDES/RAMADHAN

Lancement d'une campagne de sensibilisation contre le gaspillage alimentaire

La direction du commerce de la wilaya de Boumerdes a lancé, mardi, une vaste campagne de sensibilisation et d'information au profit des citoyens visant à lutter contre le gaspillage alimentaire et à promouvoir une consommation équilibrée, dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité des produits alimentaires, en prévision du mois de Ramadhan.

Le coup d'envoi de cette campagne a été donné à partir du marché de proximité de la ville de Boumerdes, en présence des autorités locales, de représentants des associations de la société civile et des organismes concernés.

"Cette initiative vise à ancrer les pratiques préventives contre le gaspillage alimentaire, à encourager une consommation responsable et à mettre en valeur le rôle des marchés de proximité dans la préservation du pouvoir d'achat", a indiqué le directeur du commerce, Ahmed Guermi.

La campagne, s'étalant sur une durée de 15 jours et devant silloner différentes régions de la wilaya, ambitionne également de renforcer l'efficacité de l'activité commerciale locale, de promouvoir la culture alimentaire saine et de sensibiliser les citoyens à l'achat raisonnable des produits alimentaires, notamment les denrées périssables, à l'instar des viandes.

Toujours à l'occasion du mois de Ramadhan, neuf (9) marchés de proximité seront ouverts à travers les daïras de la wilaya, avec un approvisionnement régulier en produits de large consommation à des prix réglementés et compétitifs, outre la mobilisation d'agents chargés du contrôle des prix et de la stabilité du marché, a-t-on précisé de même source.

Ouverture de 83 marchés de proximité dans 6 wilayas du Centre en prévision du mois de Ramadhan

Quatre-vingt-trois (83) marchés de proximité seront ouverts à l'occasion du mois de Ramadhan dans six (6) wilayas du Centre relevant de la direction régionale du commerce de Blida, a-t-on appris mardi auprès de cette instance.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des mesures visant à assurer la disponibilité des produits alimentaires de large consommation à des prix compétitifs durant le mois sacré, a indiqué à l'APS le chargé de la gestion de la direction régionale du commerce-Centre, Mohamed Selami.

Il a souligné l'ouverture à ce jour, de 41 marchés, en attendant l'achèvement de l'opération avant la fin de la semaine en cours.

Selon le responsable, cette opération prévoit l'ouverture de 10 marchés à Blida, 30 à Tizi-Ouzou, 19 à Médéa, huit (8) à Aïn Defla, six (6) à Djelfa et 10 à Bouira, avec la participation de près de 1.300 producteurs et grossistes.

Par ailleurs, des caravanes commerciales mobiles ont été mobilisées pour approvisionner les zones reculées, notamment deux (2) à Djelfa, quatre (4) à Médéa et une (1) à Tizi-Ouzou, selon la même source.

Des opérations de déstockage de produits agricoles conservés en chambres froides, tels que l'ail, l'oignon et la pomme de terre, ont également été lancées afin de garantir leur disponibilité tout au long du mois de Ramadhan, a ajouté M. Selami, précisant que l'opération se poursuivra suivant les besoins du marché.

A noter que plus de 1.200 agents de contrôle ont été mobilisés par les directions du commerce des wilayas suscitées pour veiller à l'approvisionnement régulier des marchés et à la protection de la santé publique.

MEXIQUE

Trois employés d'une compagnie minière canadienne retrouvés morts après leur enlèvement

Le drame survenu fin janvier dans l'État de Sinaloa, au nord-ouest du Mexique, a connu une issue tragique.

Par Abed Meghit

Trois des dix employés d'une compagnie minière canadienne, enlevés sur un site d'exploitation, ont été retrouvés morts, a annoncé lundi la Chambre minière mexicaine dans un communiqué.

Les victimes ont été formellement identifiées, confirmant les craintes exprimées par leurs familles et par l'entreprise concernée, Vizsla Silver.

L'enlèvement remonte au 23 janvier, lorsqu'un commando armé a fait irruption dans un campement situé sur le site du projet minier de la municipalité de Concordia.

Selon des témoignages recueillis par la presse locale, les assaillants ont emmené de force dix employés, tous de nationalité mexicaine, parmi lesquels figuraient deux ingénieurs.

Depuis lors, l'affaire a suscité une vive émotion dans le pays, mettant une



nouvelle fois en lumière l'insécurité persistante dans certaines régions minières du Mexique.

Dans un premier temps, Vizsla Silver avait indiqué avoir été informée par plusieurs familles que leurs proches avaient été retrouvés sans vie, tout en précisant attendre la confirmation officielle des autorités mexicaines. Cette confirmation est désormais intervenue.

« Nous sommes dévastés par cette issue tragique », a déclaré Michael Konnert, président-directeur général de la société, cité dans un communiqué. Il a assuré que la priorité absolue de

l'entreprise demeure la localisation des sept employés toujours portés disparus.

Les autorités mexicaines ont indiqué vendredi avoir retrouvé plusieurs corps dans la zone où s'est produit l'enlèvement, et procédé à l'arrestation de quatre personnes suspectées d'être impliquées dans cette affaire.

Plus de 1.000 policiers et militaires ont été déployés pour mener les opérations de recherche, appuyées par de nombreuses perquisitions dans la région.

Malgré ces moyens considérables, l'incertitude demeure quant au sort des autres employés.

Ce drame relance le débat sur la sécurité des travailleurs du secteur minier, en particulier dans les zones confrontées à la présence de groupes criminels armés. Le Mexique, riche en ressources minières, attire de nombreux investissements étrangers, mais ces derniers s'accompagnent de défis sécuritaires majeurs.

Les organisations syndicales et les acteurs du secteur appellent désormais à un renforcement des mesures de protection des travailleurs, afin d'éviter que de telles tragédies ne se reproduisent.

LIBAN

Le bilan de l'effondrement d'un immeuble à Tripoli s'alourdit à 14 morts

Le bilan de l'effondrement d'un immeuble survenu dimanche à Tripoli, dans le nord du Liban, s'est alourdi à quatorze morts, a annoncé lundi le chef de la Défense civile, marquant la fin des opérations de recherche et de secours.

Ce nouveau décompte vient réviser à la hausse un précédent bilan faisant état de treize victimes, confirmant l'ampleur de la catastrophe qui a frappé cette ville déjà fragilisée.

L'immeuble effondré, situé dans le quartier populaire de Bab al-Tabbaneh, comprenait deux blocs de six appartements chacun.

Au moment du drame, environ vingt-deux personnes se trouvaient à l'intérieur.

Huit résidents ont pu être secourus, mais quatorze autres ont malheureusement perdu la vie

sous les décombres. « Les recherches et les opérations de secours sont terminées dans l'immédiat », a déclaré Imad Khreish, chef de la Défense civile, devant la presse.

Il s'agit de la deuxième catastrophe mortelle de ce type à Tripoli en l'espace de quelques semaines.

De nombreux bâtiments de la ville sont considérés comme dangereux depuis le puissant séisme qui a frappé la région en février 2023, aggravant la fragilité de structures déjà vétustes.

Face à cette situation alarmante, le maire de Tripoli, Abdel Hamid Karimeh, a déclaré la ville « sinistrée », soulignant l'insécurité généralisée de son parc immobilier.

À l'issue d'une réunion d'urgence du gouvernement, le Premier ministre Nawaf Salam a annoncé une série de mesures vi-

sant à prévenir de nouveaux drames.

Parmi elles figure l'évacuation, au cours du mois à venir, de 114 immeubles jugés menacés d'effondrement dans cette ville pauvre du nord du pays.

Le chef du gouvernement a qualifié l'événement de « catastrophe », l'attribuant à « de longues années de négligence accumulée ».

Ce drame met en lumière les difficultés结构uelles auxquelles le Liban est confronté, entre crise économique, faiblesse des institutions et manque d'entretien des infrastructures.

À Tripoli, l'une des villes les plus démunies du pays, la question du logement sûr et digne se pose avec une acuité particulière, appelant à des réponses urgentes et durables de la part des autorités.

Abed M.

INONDATIONS EN COLOMBIE

Au moins 22 morts (nouveau bilan)

Au moins 22 personnes sont mortes en une douzaine de jours dans des inondations qui touchent la Colombie, où des milliers de familles se retrouvent sous l'eau en raison de fortes précipitations, selon un nouveau bilan communiqué mardi par les autorités.

Dans les seuls départs de Cordoba et de Sucre, dans le nord du

pays, les autorités ont recensé 14 décès et au moins 9.000 foyers affectés, à cause d'un "phénomène météorologique atypique" qui a accру les précipitations.

Dans cette région propice à l'élevage, les habitants tentent de sauver, à l'aide de vedettes, d'embarcations de fortune et de camionnettes, leurs derniers biens dans les

zones les plus touchées où l'eau arrive à la taille des riverains, selon des témoignages cités par des médias.

Dimanche, les autorités colombiennes avaient fait état d'un premier bilan de 13 morts au cours de la semaine écoulée dans différentes régions de Colombie en raison des fortes précipitations.

Un front froid qui a pénétré à partir du nord du continent américain vers les Caraïbes colombiennes a augmenté les précipitations de plus de 64 % en janvier par rapport à la moyenne, selon l'institut national de météorologie (Ideam), qui a souligné que ce phénomène se produit "dans le cadre d'une crise climatique".

ENVIRONNEMENT

Janvier 2026 parmi les cinq plus chauds au niveau mondial

Janvier 2026 a été le cinquième mois de janvier le plus chaud au niveau mondial, selon le programme de surveillance de la Terre de l'Union européenne "Copernicus".

« Janvier 2026 a rappelé de manière frappante que le système climatique peut parfois générer simultanément un temps très froid dans une région et une chaleur extrême dans une autre », affirme Samantha Burgess, directrice adjointe du service Copernicus sur le changement climatique, citée dans le communiqué.

« Janvier 2026 nous a rappelé de manière frappante que le système climatique peut parfois générer simultanément un temps très froid dans une région et une chaleur extrême dans une autre », affirme Samantha Burgess, directrice adjointe du service Copernicus sur le changement climatique, citée dans le communiqué.

Le hémisphère sud a connu des records de chaleur au mois de janvier, entraînant des incendies meurtriers, indique Copernicus, citant l'Australie, le Chili et la Patagonie.

Les températures les plus élevées par rapport à la moyenne se trouvent dans l'Arctique, au Groenland, en Amérique du Sud, dans le nord de l'Afrique, ainsi qu'en Antarctique, écrit aussi l'observatoire européen.

En parallèle, des vagues intenses de froid se sont multipliées ces dernières semaines dans l'hémisphère nord, en particulier en Amérique du Nord, en Sibérie, ainsi qu'en Europe, causant le mois de janvier le plus froid depuis 2010 en Europe avec une température moyenne de -2,34 °C sur les terres.

Selon les données de Copernicus de décembre dernier, l'année 2025 a été la troisième année la plus chaude jamais enregistrée dans le monde.

IRAK

Un mort et 11 blessés dans l'incendie d'une raffinerie pétrolière en Irak

Une personne a trouvé la mort, et 11 autres ont été blessées, dont six sont dans un état critique, dans un violent incendie qui a ravagé une raffinerie pétrolière majeure lundi soir dans la province de Salah-ad-Din, au nord de la capitale irakienne de Bagdad, selon des sources médicales et sécuritaires. L'incendie s'est déclaré dans la soirée dans la raffinerie de Salah-ad-Din 2, qui appartient au complexe de raffinerie de Baïji, également connue sous le nom de raffinerie Al-Sumoud, a rapporté le colonel de police de la province de Salah-ad-Din, Mohammed al-Bazi. "L'incendie a entraîné la mort d'un travailleur dont le corps calciné a été retrouvé sur place, tandis que 11 autres ont été blessés avec des blessures de différents degrés de gravité", selon M. al-Bazi. Mustafa al-Kaïssi, responsable du service d'urgence de l'hôpital général de Baïji, a indiqué que six des blessés étaient dans un "état critique". Les équipes de défense civile ont mis sous contrôle l'incendie, a indiqué M. al-Bazi, observant que les équipes techniques avaient commencé à réparer les dommages et à rétablir les opérations.

JAPON

Le bilan des fortes chutes de neige grimpe à 46 morts

Les fortes chutes de neige qui ont frappé le Japon ont fait 46 morts et 558 blessés en moins d'un mois, selon de nouvelles données de l'Agence de gestion des incendies et des catastrophes publiées mardi.

Un précédent bilan faisait état de 35 morts. Les chutes de neige quasi continues depuis le 20 janvier ont recouvert une grande partie du nord de l'archipel et notamment provoqué le chaos sur les routes, en particulier le long de la mer du Japon.

Dans le département d'Aomori, au nord de l'île principale, les habitants doivent faire face à 1,3 mètre de neige au sol, a indiqué l'Agence météorologique japonaise. Beaucoup d'accidents mortels ont été causés par des amas de neige tombés sur les victimes depuis les toits, ou par des chutes de personnes qui tentaient de les déblayer, selon la police et des responsables locaux.

APS

SIDI BEL ABBES**Le CHU confirme son excellence avec des greffes de cornée de haute technicité**

Le Centre hospitalo-universitaire de Sidi Bel-Abbès vient de franchir une nouvelle étape dans la consolidation de son offre de soins spécialisés, en réalisant avec succès trois interventions chirurgicales délicates de greffe de la cornée au profit de patients originaires de différentes wilayas du pays.

Ces opérations, effectuées au cours de la semaine en cours, s'inscrivent dans le cadre de la poursuite du programme national de développement de la chirurgie spécialisée et du renforcement de la prise en charge médicale de proximité.

Réalisées sous la supervision directe de la cheffe du service d'ophtalmologie, la docteure Douadji, ces interventions ont mobilisé une équipe médicale hautement qualifiée, composée de médecins spécialistes, de praticiens expérimentés et de personnels paramédicaux formés aux techniques chirurgicales de pointe. La greffe de la cornée, intervention à la fois complexe et sensible, nécessite une grande précision, un plateau technique adapté et une parfaite coordination entre les différents intervenants, conditions réunies au sein du CHU de Sidi Bel-Abbès.

Le directeur général de l'établissement, Mohamed Bensemouci, a souligné que la réussite de ces interventions reflète le niveau de maturité atteint par le centre hospitalier, tant sur le plan des compétences humaines que sur celui des équipements médicaux modernes dont il dispose.

Selon lui, cette performance illustre concrètement les efforts consentis par l'État pour promouvoir la territorialisation des soins spécialisés et réduire les déplacements contraignants des patients vers d'autres régions du pays. Au-delà de l'acte chirurgical lui-même, ces interventions s'inscrivent dans une démarche globale visant à améliorer durablement la qualité des prestations de santé offertes aux citoyens. La direction du CHU accorde, à cet effet, une importance particulière à la formation continue des équipes médicales, à l'intégration des nouvelles techniques thérapeutiques et à l'encouragement des initiatives innovantes au sein des différents services. Grâce à ces réalisations, le CHU de Sidi Bel-Abbès confirme son rôle de pôle de référence régional en matière de soins spécialisés et contribue activement à la modernisation du système de santé national, au service d'une prise en charge équitable, efficace et de proximité.

Abed M.

BÉNI MESSOUS**Sensibilisation et formation sur les pathologies respiratoires durant le Ramadhan au CHU Issad Hassani**

Le CHU Issad Hassani de Béni-Messous a accueilli lundi une journée de sensibilisation et de formation sur les pathologies respiratoires pendant le Ramadhan, réunissant professionnels de santé et citoyens. Organisée par le groupe PharmaSAP et la Société algérienne de Pneumologie (SAP) en collaboration avec le service Pneumo-Phtisiologie et Allergologie (Matiben), cette manifestation visait à transmettre des recommandations pratiques et scientifiques sur la prise en charge des patients respiratoires pendant le jeûne. Le président de la SAP, le Pr Merzak Gharnaout, a insisté sur l'importance de former les praticiens afin qu'ils puissent conseiller correctement leurs patients et leur permettre de gérer leur traitement sans compromettre leur santé ni le respect des obligations religieuses.

Parmi les préoccupations majeures abordées, l'utilisation des aerosols et inhalateurs pendant le jeûne a été au centre des discussions, un sujet récurrent chez les patients souffrant de pathologies chroniques respiratoires.

Le sommeil et la récupération ont également été abordés par Dr Djazia Elhadef, maîtresse-assistante en pneumologie, qui a recommandé de dormir avant minuit et de se rendormir pendant deux à trois heures après le Shor, afin de préserver la santé des jeûneurs, en particulier ceux souffrant d'insuffisance respiratoire. Dr Imane Derra, spécialiste en nutrition et en médecine de sport, a souligné la nécessité d'un suivi personnalisé, chaque patient présentant des profils spécifiques pouvant nécessiter des ajustements thérapeutiques précis. M. Rachid Saadaoui, président de l'Association algérienne de solidarité aux malades respiratoires (A. ASMA. RESP.), a rappelé les contraintes auxquelles sont confrontés les patients oxygène-dépendants durant le Ramadhan. Il a insisté sur le fait que bon nombre de malades jeûnent malgré les recommandations médicales, alors que la religion les en exempte pour préserver leur santé.

La journée a combiné des sessions théoriques et pratiques, des échanges interactifs et des démonstrations visant à améliorer la compréhension des pathologies respiratoires et à sensibiliser les professionnels aux besoins spécifiques des patients durant le mois sacré. Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale de promotion de la santé publique et de prévention des complications liées aux maladies respiratoires pendant le jeûne.

Abed M.

LUTTE CONTRE LE CANCER
Le ministère de la Santé met l'accent sur la prévention et le dépistage

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le cancer, le ministère de la Santé a organisé lundi à Alger un programme scientifique visant à sensibiliser le public à l'importance de la prévention et du dépistage précoce.



Abed Meghit

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, représenté par le directeur général de la prévention et de la promotion de la santé, Djamel Fourar, a rappelé que le cancer constitue une priorité nationale majeure et un défi sanitaire croissant nécessitant une action collective.

La stratégie nationale de lutte contre le cancer repose sur quatre axes principaux : prévention, dépistage précoce, prise en charge thérapeutique et recherche scientifique.

Cette approche comprend la sensibilisation à un mode de vie sain, la réduction des facteurs de risque tels que le tabagisme et l'obésité, et l'élargissement des programmes de dépistage, notamment pour les cancers du sein et du col de l'utérus.

Le ministre a également insisté sur la nécessité de renforcer les infrastructures spécialisées, de fournir des équipements modernes et d'assurer la formation continue des professionnels de santé.

Il a souligné que la lutte contre le cancer exige l'implication active de la société civile et du ci-

toyen, en complément des efforts institutionnels.

Phanel Habimana, représentant de l'OMS en Algérie, a salué les avancées réalisées dans le pays, notamment l'introduction de la vaccination contre l'hépatite B, le renforcement des centres de radiothérapie et la structuration des réseaux de soins oncologiques.

Ces mesures traduisent une volonté claire d'améliorer la prévention, le dépistage et la qualité des soins pour tous les patients.

Le Pr Adda Boumedjed, président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, a rappelé que la lutte contre cette maladie repose avant tout sur la prévention et le dépistage, renforcée par une prise en charge adaptée des malades.

Selon lui, la réduction des facteurs de risque, la détection précoce et l'accès aux traitements modernes constituent le pilier central de la politique sanitaire nationale.

L'événement a ainsi permis de sensibiliser le grand public et les professionnels de santé à la nécessité d'adopter des comportements préventifs et de garantir un suivi médical optimal, renforçant l'engagement collectif dans la lutte contre le cancer.

Vers le renforcement des structures de santé avec 25 services de radiothérapie (ministre)

Les structures de santé seront renforcées avec 25 services de radiothérapie, afin d'assurer une prise en charge optimale des patients cancéreux, a révélé, lundi à Alger, le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene.

Lors d'un exposé qu'il a présenté devant la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a indiqué qu'"un ensemble de mesures ont été prises, dont essentiellement le renforcement du secteur avec des services dotés en radiothérapie, à savoir 25 nouveaux services seront ouverts au niveau des nouveaux établissements hospitaliers, des hôpitaux en cours de réalisation et de certains établissements hospitaliers, outre l'acquisition de 11 génératrices de rayon X".

Pour assurer la sécurité des accélérateurs de rayon X et éviter les pannes, le ministre a souligné la nécessité d'effectuer de la maintenance et de l'entretien préventifs et de mobiliser les dotations financières indispensables aux dépenses de la maintenance, prises en charge par le compte d'affectation spéciale dédié à la lutte contre le cancer, en sus de la formation spécialisée des utilisateurs des matériels de radiothérapie.

Le ministre a expliqué que le

secteur œuvre pour "une exploitation la plus efficiente des ressources mises à disposition par l'Etat, afin d'assurer une prise en charge idoine des cancéreux", faisant état du "renforcement du secteur avec (5) établissements hospitaliers spécialisés dans le traitement du cancer, dans les wilayas de Chlef, Tiaret, Bejaïa et Oran, et dont les travaux sont en voie de parachèvement".

Pour ce qui est des réseaux des soins et de la prise en charge médicale spécialisée, M. Ait Messaoudene a relevé le recours à la numérisation dans le suivi des dossiers des malades, dans leur transfert et dans l'organisation des urgences médicales.

Par ailleurs le ministre a révélé que "les amendements apportés aux nouveaux statuts particuliers des professionnels du secteur de la santé, sont en cours de débat, sur la base des propositions des partenaires sociaux dans le cadre d'une commission ministérielle mise en place à cet effet", soulignant "qu'il a été convenu avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, d'augmenter le nombre des médecins résidents dans certaines spécialités, d'élargir l'éventail des spécialités et d'augmenter le nombre de wilayas concernées par le programme de formation de spé-

cialistes, au profit de la population des wilayas du sud et des hauts plateaux".

Le ministre a également mis l'accent sur "la généralisation de la numérisation" dans le secteur, rappelant "la numérisation de tous les services d'urgence et des polycliniques", outre le travail en cours pour "généraliser l'utilisation de la plateforme des ordonnances électroniques et la mise en place progressive des dossiers médicaux électroniques dans les hôpitaux".

Il a également rappelé la mise en service de "nouvelles plateformes numériques pour la gestion des différentes opérations, notamment le transfert des patients, la gestion des pharmacies privées et l'organisation des rendez-vous de radiothérapie... ect". Dans le même contexte, M. Ait Messaoudene a révélé les préparatifs en cours pour le lancement d'une plateforme numérique permettant la lecture à distance d'images radiologiques médicales grâce aux technologies de l'intelligence artificielle, ainsi que le lancement d'une application mobile qui permettra au citoyen d'accéder à son dossier médical, de prendre rendez-vous avec les spécialistes et de faire des consultations et des examens médicaux rapidement à distance.

APS

D^R FETHI BENACHENHOU MÉDECIN GÉNÉRALISTE, L'INVITÉ DU FORUM DK NEWS

MALADIES CHRONIQUES ET JEÛNE

Une alerte médicale pour replacer la santé publique au cœur du Ramadhan

À l'heure où les maladies chroniques s'imposent comme l'un des défis majeurs de santé publique en Algérie, le forum du quotidien DKNEWS s'est affirmé, ce mardi dernier, comme un espace de réflexion scientifique et citoyenne de premier plan.

Par Abed MEGHIT

Consacrée au thème sensible et largement débattu du jeûne face aux maladies chroniques, cette rencontre a réuni professionnels de santé et journalistes autour d'une question centrale : comment concilier spiritualité, pratiques sociales et impératifs médicaux, sans mettre la santé des patients en danger ? Invité de ce forum, le docteur Fethi Benachenhou, médecin en santé publique, a livré une intervention dense, rigoureuse et profondément responsable.

Dès l'entame, il a tenu à exprimer sa gratitude au journal DKNEWS pour l'organisation de cet événement, qui « a la qualité » d'initiations essentielles dans la promotion de l'éducation sanitaire et de la conscience collective ».

Il a souligné que le Ramadhan est indissociable de la santé publique, appartenant à une approche moderne, rationnelle et scientifique du jeûne, loin des idées reçues et des discours approximatifs.

Les maladies chroniques : un enjeu stratégique pour la santé nationale

Dans son intervention, le Dr Benachenhou a remplacé le débat dans son contexte national. Les maladies chroniques « diabète, hypertension artérielle, maladies cardiovasculaires et respiratoires chroniques » représentent aujourd'hui une charge considérable pour le système de santé algérien.

Elles touchent toutes les catégories sociales, affectent durablement la qualité de vie des patients et engorgent les structures hospitalières et financières du pays.

« Nous sommes face à une transition épidémiologique qui exige des réponses structurées, durables et fondées sur la prévention », a-t-il souligné.

Pour lui, l'éducation sanitaire, la responsabilité individuelle et le suivi médical régulier constituent désormais des piliers incontournables de toute politique de santé publique efficace.

Jeûne et santé : dépasser les discours simplistes

Abordant le cœur du sujet, le Dr Benachenhou a tenu à déconstruire les idées simplistes et parfois dangereuses entourant le jeûne.

Ci cette pratique est profondément ancrée dans la société algérienne et porte une dimension spirituelle majeure, elle entraîne néanmoins des modifications physiologiques importantes qui doivent être évaluées au cas par cas.

« Le jeûne n'est ni une solution miracle ni un danger absolu.

Il faut l'adopter avec modération et dans la mesure où l'état de santé réel de chaque individu », a-t-il affirmé.

Une mise en point essentielle, destinée à protéger les patients chroniques contre des décisions prises sans avis médical, souvent sous l'influence de pressions sociales ou de croyances non fondées.

Ramadhan : spiritualité, discipline et responsabilité sanitaire

Le Dr Benachenhou a rappelé avec fermeté que le Ramadhan doit être un mois de spiritualité, de discipline et de modération, et non une période de surconsommation alimentaire. Il a dénoncé une dérive inquiétante transformant ce mois sacré en une succession d'excès nutritionnels : abondance de plats riches en sucre, en graisses et en sel, horaires alimentaires désorganisés et sédentarité accrue.

Une situation aux conséquences sanitaires directes, particulièrement chez les personnes atteintes de maladies chroniques.

Diabète : une vigilance médicale indispensable

Le diabète a occupé une place centrale dans les échanges.

Le Dr Benachenhou a insisté sur la diversité des profils cliniques et sur l'absolue nécessité d'une approche personnalisée.

Certains patients diabétiques, bien équilibrés et correctement suivis, peuvent envisager le jeûne sous conditions strictes.

D'autres, notamment ceux sous insulinothérapie ou présentant des complications, s'exposent à des risques graves.

« Les hypoglycémies sévères, la déshydratation et les déséquilibres métaboliques ne sont pas des hypothèses théoriques.

Nous les observons chaque année », a-t-il averti, appelant à une prise de conscience nationale.

Hypertension et maladies cardiovasculaires : attention



et de consulter le médecin traitant avant le Ramadhan.

Aux faux bénéfices

Concernant l'hypertension artérielle et les maladies cardiovasculaires, le médecin a nuancé certains discours présentant le jeûne comme systématiquement bénéfique.

Si une amélioration transitoire peut être observée chez certains patients, ces effets positifs peuvent être annulés par de mauvaises habitudes alimentaires lors de la rupture du jeûne.

L'excès de sel, de sucres rapides et de graisses saturées constitue, selon lui, un véritable piège sanitaire, rappelant l'importance du respect strict des traitements et du suivi médical continu.

Système immunitaire et jeûne : entre équilibre et fragilité

Interrogé sur l'impact du jeûne du Ramadhan sur le système immunitaire, le Dr Benachenhou a apporté une réponse nuancée et scientifique.

Chez les personnes en bonne santé, un jeûne bien conduit, associé à une alimentation équilibrée et à un sommeil suffisant, peut contribuer à un meilleur équilibre métabolique, sans altérer significativement les défenses immunitaires.

En revanche, chez les personnes fragiles « malades chroniques, personnes âgées ou immunodéprimées », le jeûne mal encadré peut affaiblir les défenses immunitaires, notamment en cas de déshydratation, de carences nutritionnelles ou de déséquilibre glycémique.

Maladies respiratoires chroniques : prudence et adaptation

Le Dr Benachenhou a également abordé les effets du jeûne sur les maladies respiratoires chroniques, telles que l'asthme et la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO).

Le jeûne n'est pas en soi un facteur aggravant systématique, mais il peut influencer la symptomatologie selon les conditions.

La déshydratation, l'exposition à des irritants, le non-respect des traitements inhalés et la fatigue peuvent aggraver les symptômes respiratoires.

Médecin traitant et activité physique : pilier de la prévention

Le médecin a enfin insisté sur le rôle central du médecin traitant, véritable rempart contre le risque. La préparation au jeûne doit se faire plusieurs semaines à l'avance, avec une adaptation personnalisée des traitements.

Il a également rappelé l'importance de l'activité physique, même modérée, durant le Ramadhan, soulignant la nécessité de « changer de disque dur » et d'adopter un mode de vie moderne, équilibré et responsable.

Une alerte médicale au service de l'intérêt général

En organisant ce forum, DKNEWS confirme son rôle de média engagé dans les grands débats de santé publique.

En conclusion, le Dr Fethi Benachenhou a lancé un appel clair : placer la santé au-dessus de toute approfondissement, faire du Ramadhan un mois de discipline et de prévention, et construire une culture sanitaire fondée sur la science et la responsabilité collective.

Une intervention forte, lucide et profondément citoyenne, qui résonne comme un appel national à protéger la santé publique dans le respect des valeurs spirituelles et humaines.



GABON

Oligui Nguema descend sur le terrain pour désamorcer la crise éducative et relancer l'école publique

Face à une grève des enseignants qui paralyse le système éducatif gabonais depuis plus d'un mois, le président Brice Clotaire Oligui Nguema a choisi une approche directe et symboliquement forte en se rendant personnellement, lundi, dans deux lycées publics emblématiques de Libreville.

Abed MECHIT

Cette initiative présidentielle, rare par son caractère et sa portée, vise à accélérer la reprise des cours, apaiser les tensions et restaurer la confiance entre les autorités et une communauté éducative profondément éprouvée.

Le chef de l'État a assisté à la traditionnelle levée des couleurs nationales au lycée Omar Bongo, puis au lycée Léon Mba, devant des élèves et des enseignants rassemblés. Dans une atmosphère mélange d'attente, d'espérance et de prudence, le président s'est adressé directement aux acteurs du secteur éducatif, adoptant un ton empreint

d'empathie et de proximité. Se présentant comme « fils d'enseignant », Brice Clotaire Oligui Nguema a reconnu la légitimité des préoccupations exprimées par les grévistes, affirmant sa détermination à prendre leurs revendications « à bras-le-corps » et à apporter des solutions progressives et méthodiques.

La grève, déclenchée pour dénoncer des conditions de travail jugées difficiles et des revendications salariales restées sans réponse, a fortement perturbé la scolarité de milliers d'élèves à travers le pays.

Dans un Gabon de près de 2,5 millions d'habitants, l'éducation représente un pilier fondamental du déve-

loppement humain et un facteur essentiel de stabilité sociale.

Les souvenirs encore vifs de la grande grève de 2022, qui avait durablement affecté le calendrier scolaire, renforcent aujourd'hui l'inquiétude des familles et des élèves.

Conscient des risques d'un enlisement du conflit, le président gabonais mise sur le dialogue direct et la force du symbole.

Sa présence dans les établissements scolaires est perçue par de nombreux observateurs comme un message clair : la question éducative est désormais traitée au plus haut niveau de l'État. Toutefois, si ce geste a été salué par une

partie de l'opinion publique comme un signe d'écoute et de volonté politique, les syndicats et les enseignants attendent désormais des actes concrets et des décisions rapides.

La reprise effective des cours dépendra de la capacité du gouvernement à traduire les engagements présidentiels en mesures tangibles, capables de répondre durablement aux attentes du corps enseignant. À travers cette démarche, Brice Clotaire Oligui Nguema joue une carte décisive : celle de la proximité et de la responsabilité directe, dans l'espérance de tourner la page d'une crise éducative aux lourdes conséquences sociales.

CENTRAFRIQUE

Près de 3.000 déplacés internes confrontés à une situation humanitaire difficile

Près de 3.000 personnes déplacées internes vivent dans des conditions humanitaires précaires dans le sud-est de la République centrafricaine (RCA), en raison de la persistance des conflits armés dans la région, ont rapporté des sources locales.

Selon le président du Comité local de la paix et de la réconciliation, Crépin Martial Manga, environ 3.000 déplacés installés à Zémio, dans la préfecture du Haut-Mbomou, font face à un manque criant de soins médicaux, de nourriture,

d'eau potable ainsi que de produits de première nécessité. L'effectif des déplacés internes a sensiblement augmenté à la suite des affrontements meurtriers survenus le 28 décembre 2025, a indiqué M. Manga.

La plupart des organisations humanitaires ont mis fin à leurs activités dans la ville de Zémio.

Par conséquent, les déplacés, qui sont des personnes particulièrement vulnérables, vivent actuellement dans une situation humanitaire très difficile», a-t-il déclaré, ajoutant que des efforts sont

déployés conjointement avec les autorités locales et celles de Bangui pour leur venir en aide, malgré des moyens limités.

Selon lui, l'assistance fournie par des organisations humanitaires demeure toutefois insuffisante face à l'ampleur des besoins humanitaires sur le terrain.

Depuis le 28 décembre 2025, plusieurs personnes ont été tuées et d'autres enlevées par des hommes armés dans le sud-est de la RCA, plongeant la communauté locale dans un climat de tension.

SOUDAN

L'intensification des combats au Nord-Kordofan aggrave la situation humanitaire

L'intensification des affrontements entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) dans les environs de la ville d'El-Obeid, capitale de l'Etat du Nord-Kordofan, aggrave la situation humanitaire dans le pays, ont rapporté mardi des médias locaux.

Selon des sources locales, les combats se sont de nouveau intensifiés ces derniers mois autour de la ville avant de s'étendre aux zones rurales environnantes, provoquant une paralysie quasi totale des déplacements.

La mobilité constitue

un pilier du mode de vie des communautés bédouines, qui dépendent depuis des siècles de la transhumance entre les pâturages et les marchés.

Ainsi, de nombreux éleveurs sont désormais menacés de perdre leur bétail et leurs moyens de subsistance, en raison de la prolifération des groupes armés, des coupures de routes et de la recrudescence des pillages, sur fond de tensions à caractère ethnique, notent les mêmes sources.

Dans ce contexte, les répercussions humani-

taires du conflit s'accélèrent. Les estimations des Nations unies font état du déplacement d'environ 14 millions de personnes à cause du conflit en cours, parallèlement à une aggravation de l'insécurité alimentaire, à la propagation d'épidémies et à une détérioration de l'accès aux services de base.

Selon des observateurs locaux, les effets du conflit ne se limitent plus aux affrontements militaires, mais touchent désormais les fondements de la vie sociale et économique, notamment les modes d'utilisation des

terres, les couloirs de migration du bétail et les équilibres traditionnels entre les communautés, faisant craindre des conséquences durables sur la stabilité du pays.

Par ailleurs, des experts ont mis en garde contre l'aggravation de la fragilité du tissu social en raison de la montée des discours de haine et de la persistance de l'impunité, tandis que des organisations de défense des droits humains accusent les FSR de violations graves à caractère ethnique, en particulier dans la région du Darfour.

ETHIOPIE

L'ONU s'inquiète de la détérioration de la situation au Tigré

Le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Volker Türk, s'est dit mardi inquiet par la détérioration de la situation dans la région du Tigré en Ethiopie, appelant les parties en conflit à prendre des mesures urgentes en faveur d'une "désescalade".

"La situation reste extrêmement instable et nous craignons qu'elle ne se détériore davantage, aggravant une situation des droits de l'Homme et humaine déjà précaire dans la

région", a affirmé M. Türk, dans un communiqué.

Il a exhorté, à ce titre, toutes les parties à "déployer des efforts concertés et soutenus, avec l'aide de la communauté internationale, en faveur d'une désescalade des tensions avant qu'il ne soit trop tard".

Des combats ont opposé en janvier les troupes fédérales éthiopiennes à des forces tigrées dans la région du Tigré, une première très inquiétante

depuis la fin du conflit meurtrier en 2022 dans cette région du nord de l'Ethiopie. De premiers affrontements directs entre armée fédérale et forces tigrées avaient eu lieu en novembre dernier dans la région voisine de l'Afar.

"Les deux camps doivent s'éloigner du précipice et s'efforcer de résoudre leurs différends par des moyens politiques", a ajouté le responsable onusien.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Séance d'information suivie de consultations à huis clos sur le Soudan du Sud

Le Conseil de sécurité des Nations unies tient mardi une séance d'information publique, suivie de consultations à huis clos, sur la situation au Soudan du Sud et les activités de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS).

Le secrétaire général adjoint aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, présentera un exposé sur le dernier rapport du secrétaire général, Antonio Guterres, couvrant la période de quatre-vingt-dix jours écoulée, transmis aux membres du Conseil le 2 février courant.

Le rapport porte sur les développements intervenus du 16 octobre 2025 au 15 janvier 2026.

Selon le rapport de M. Guterres, "la situation s'est aggravée dans les régions de l'Equatoria et du Haut-Nil, notamment dans les Etats de l'Equatoria oriental, de l'Equatoria central, de l'Unité et du Jonglei septentrional".

"La période considérée a été marquée par des bombardements aériens et des affrontements ayant entraîné d'importants déplacements de population et une détérioration de la situation humanitaire", d'après le rapport.

À cet égard, les membres du Conseil mettront l'accent, lors de la réunion de mardi, sur la nécessité pour les parties de respecter leurs obligations en matière de protection des civils et des infrastructures civiles, y compris les établissements de santé ainsi que le personnel médical et humanitaire.

Les membres du Conseil examineront également le plan d'urgence de la MINUSS, mis en œuvre en réponse à la crise financière que traverse l'ONU et aux mesures d'austérité adoptées par le secrétaire général, lesquelles imposent à toutes les missions de maintenir de la paix une réduction de leurs dépenses de 15 %.

SOUDAN DU SUD

10 millions de personnes auront besoin d'aide humanitaire en 2026

Plus de 10 millions de personnes, soit environ deux tiers de la population, auront besoin d'une aide humanitaire au Soudan du Sud en 2026, a annoncé mardi l'organisation non gouvernementale internationale Oxfam.

Selon ses chiffres, 7,5 millions de personnes seront menacées de famine et l'escalade du conflit au Soudan du Sud risque d'aggraver une situation déjà extrêmement difficile.

L'organisation s'inquiète particulièrement de la situation dans l'Etat du Jonglei, où les combats privent les familles de nourriture, d'eau potable et d'aide humanitaire urgente.

En raison du conflit, Oxfam a été contrainte de suspendre son soutien à plus de 400.000 personnes dans cette région.

"Les familles sont forcées de se déplacer vers des zones où les conditions sont déjà horribles.

Certains sont blessés et peinent à se déplacer.

Beaucoup sont menacés de famine et doivent boire de l'eau provenant de rivières et de marais pollués.

La situation est plus que désespérée", a déclaré la source.

Rien qu'en janvier, plus de 400 cas de choléra ont été enregistrés au Soudan du Sud et la situation ne fera qu'empirer, car de plus en plus de personnes seront contraintes de quitter leurs foyers, a ajouté l'organisation.

Avec l'approche de la saison des pluies en mars, l'accès à l'aide humanitaire sera encore plus restreint, car les routes deviendront impraticables, mettant les communautés déjà touchées au bord de la survie.

"Le peuple du Soudan du Sud a un besoin urgent de mettre fin à ce conflit afin qu'il puisse obtenir de la nourriture.

Nous exhortons toutes les parties au conflit à garantir un accès sûr à l'aide humanitaire", a souligné le communiqué d'Oxfam.

Le Soudan du Sud a obtenu son indépendance du Soudan en 2011, mais a sombré dans un conflit armé marqué par des rivalités politiques, des violences ethniques et des échecs répétés des accords de paix.

Malgré l'accord de 2018, l'insécurité et les affrontements localisés continuent de fragiliser la stabilité et la reprise.

APS

JAPON

Le Parti libéral-démocrate remporte une victoire historique aux législatives

Le Parti libéral-démocrate (PLD) japonais a remporté une victoire écrasante lors des élections législatives anticipées de dimanche, obtenant à lui seul 315 sièges à la chambre basse du Parlement.

Par Abed Meghit

Ce résultat, officialisé mardi par le ministère de l'Intérieur, confère au parti une majorité des deux tiers, un score inédit dans son histoire politique récente.

Cette performance permet à la Première ministre Sanae Takaichi, devenue en octobre la première femme à diriger le gouvernement japonais, de consolider son mandat et de disposer d'une marge de manœuvre considérable pour mettre en œuvre son programme au cours des quatre prochaines années.

La coalition gouvernementale formée avec le parti Ishin, de centre droit, totalise 351 sièges sur les 465 que compte la chambre basse, contre une majorité étirée lors de la précédente législature.

Le pari politique de Mme Takaichi, qui avait dissous la chambre basse fin janvier, s'est ainsi révélé largement gagnant.



Lors de la précédente configuration parlementaire, le PLD ne disposait que de 198 sièges, tandis qu'Ishin en détenait 34.

Cette progression spectaculaire reflète un fort soutien électoral, mais aussi la fragmentation de l'opposition.

Les élections ont également été marquées par la percée du parti anti-immigration Sanseito, dont le

nombre de sièges est passé de deux à quinze, traduisant une évolution du paysage politique japonais.

À l'inverse, la nouvelle Alliance centriste pour la réforme, formée par le principal parti d'opposition, le Parti démocrate constitutionnel, et l'ancien allié du PLD, le parti bouddhiste Komeito, a subi une lourde défaite.

Son nombre de sièges s'est effondré, passant de 167 à seulement 49.

Dans un archipel de 123 millions d'habitants confronté à des défis majeurs, notamment le vieillissement de la population, la sécurité régionale et la relance économique, cette victoire offre au gouvernement une stabilité politique rare.

Elle place toutefois le PLD face à une responsabilité accrue : celle de traduire cette majorité écrasante en réformes concrètes et efficaces, à la hauteur des attentes de l'électorat japonais.

YÉMEN

L'ONU salue la formation du nouveau gouvernement

Les Nations unies ont salué la formation du nouveau gouvernement au Yémen, estimant que cette évolution intervient à un moment où la nécessité de déployer des efforts renouvelés pour relancer un processus politique global, dirigé par les Yéménites, se fait de plus en plus pressante afin de faire face aux défis politiques, économiques et sécuritaires.

Lors de son point de presse quotidien à New York, lundi soir, le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, a rapporté les propos de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies pour le Yémen, Hans Grundberg, selon lesquels la formation du nouveau gouvernement constitue "une étape importante vers le renforcement d'une gouvernance inclusive et le soutien au processus de prise de dé-

cision". L'Envoyé spécial a ajouté qu'"il est essentiel de permettre au gouvernement nouvellement formé d'exercer ses fonctions dans un environnement constructif, afin de parvenir à la stabilité, d'alléger les souffrances du peuple yéménite et de contribuer à créer des conditions favorables à une paix durable".

Dujarric a également indiqué que l'Envoyé spécial poursuivra son enga-

gement avec les parties yéménites et régionales en vue de soutenir les efforts visant à renforcer le dialogue et à réduire l'escalade. Pour rappel, le président du Conseil de direction présidentielle du Yémen, Rachad Al-Alimi, a annoncé il y a quelques jours la formation d'un nouveau gouvernement, dirigé par Shaya Mohsen Al-Zindani, comprenant 35 portefeuilles ministériels.

POURPARLERS IRAN/ETATS-UNIS

Le chef du Conseil de sécurité nationale iranien en visite à Oman

Le secrétaire du Conseil suprême de la sécurité nationale en Iran, Ali Larijani, entame mardi une visite à Oman, lieu des récents pourparlers entre Téhéran et Washington sur le nucléaire, a rapporté l'agence de presse Irna.

M. Larijani doit s'entretenir avec le sultan d'Oman, Haitham ben Tariq, et le ministre des Affaires

étrangères Badr al-Busaidi, a précisé l'agence. Ali Larijani avait annoncé la veille cette visite visant à discuter "des derniers développements régionaux et internationaux". L'Iran et les Etats-Unis ont renoué vendredi le dialogue à Oman, pour la première fois depuis juin dernier. Les deux pays sont convenus de "poursuivre" leurs né-

gociations, avait indiqué le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, à l'issue d'une première session de pourparlers tenue vendredi à Mascate.

L'Iran ne cesse de réaffirmer le caractère purement civil de son programme nucléaire, et son droit à enrichir l'uranium à des fins civiles.

LIBAN

L'ONU compte retirer la majeure partie des Casques bleus déployés d'ici mi-2027

L'ONU compte retirer d'ici la mi-2027 la majeure partie des Casques bleus déployés au Liban, dont le mandat expire à la fin de l'année, a indiqué, mardi, sa porte-parole, Kandice Ardil.

La Force Intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) "prévoit de réduire et de retirer tout son personnel militaire d'ici la mi-2027", a déclaré Mme Ardil à la presse.

Les Casques bleus de la FINUL sont déployés au Liban depuis mars 1978,

mais ils devront partir à compter du 31 décembre et dans un délai d'un an, conformément à une résolution votée en août dernier.

Après la fin de son mandat le 31 décembre 2026, "nous commencerons le processus de rapatriement du personnel et des équipements et le transfert de nos positions aux autorités libanaises", a-t-elle précisé. La porte-parole a précisé qu'après la cessation des opérations de la FINUL, celle-ci

aura des missions limitées, notamment "protéger le personnel et les biens de l'ONU" et protéger le départ de ses membres.

Les Casques bleus patrouillent près de la frontière avec l'entité sioniste et opèrent actuellement en coopération avec l'armée libanaise.

Malgré un accord de cessez-le-feu entré en vigueur en novembre 2024, l'entité sioniste poursuit son agression contre le Liban, et la FINUL a rap-

orté à plusieurs reprises des tirs sionistes sur ses positions. La porte-parole a indiqué en outre, que la Finul avait réduit de presque 2.000 le nombre de Casques bleus, et que quelque 200 doivent encore partir en mai.

La FINUL compte à présent quelque 7.500 Casques bleus de 48 pays.

Cette réduction est "le résultat direct" de la crise financière de l'ONU et n'est pas liée à la fin du mandat de la force, a expliqué Mme Ardil.

PALESTINE

Décisions sionistes visant à annexer la Cisjordanie : indignation dans le monde musulman et en Occident

Les décisions prises par l'entité sioniste dans le but d'étendre son contrôle sur la Cisjordanie occupée, tout en dévoilant de manière flagrante ses ambitions expansionnistes, ont donné lieu à des réactions d'indignation aussi bien dans le monde arabe que dans les rangs des pays occidentaux.

La première réaction était celle de l'Etat de Palestine qui a soumis, aussitôt ces décisions annoncées, une demande urgente pour la tenue d'une session extraordinaire du Conseil de la Ligue des Etats arabes au niveau des représentants permanents.

Cette réunion devrait être tenue "dès que possible" afin de discuter des moyens visant à contrer les récentes décisions agressives de l'occupant sioniste, indique le Représentant permanent de l'Etat de Palestine auprès de la Ligue, l'ambassadeur Muhanad Al-Akkoul.

"Ces décisions illégales s'inscrivent dans la continuité de l'agression (zioniste) généralisée contre le peuple palestinien, sa terre, ses lieux saints et ses biens, et marquent un approfondissement des politiques d'annexion et d'expansion", a souligné le diplomate.

De son côté, le ministère palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés a exhorté la communauté internationale à agir pour que l'occupant annule ces mesures.

L'entité sioniste "ne détient aucune souveraineté sur aucune ville ni aucun territoire de l'Etat de Palestine occupé", a martelé le ministère dans un communiqué.

Il a invité les Etats et les institutions internationales à "rejeter" et à "condamner" les décisions sionistes, qui "constituent une annexion de facto des terres palestiniennes".

Pour sa part, le mouvement de résistance palestinien Hamas a assuré que les décisions sionistes visaient à étendre la guerre d'extermination et à modifier les réalités géographiques et juridiques sur le terrain.

Le porte-parole du Hamas, Hazem Qassem, a déclaré que les décisions prises par l'entité sioniste "confirment son programme colonial visant à engloutir l'ensemble du territoire palestinien et à déplacer ses habitants autochtones, ce qui constitue un véritable danger existentiel".

Réagissant à son tour, le président du Parlement arabe, Mohammed Al-Yamahi, a condamné ces décisions qui constituent, a-t-il dit, "une escalade dangereuse" et une "Violation manifeste" du droit international.

Cette volonté d'annexer la Cisjordanie "comprend toute perspective de paix", a-t-il affirmé, rappelant que l'occupant n'avait aucune souveraineté sur aucune partie du territoire palestinien.

L'Organisation de la coopération islamique (OCI) a signalé, quant à elle, que la politique de colonisation constituait un crime de guerre et une violation flagrante du droit international et des résolutions pertinentes des Nations unies, notamment la résolution 2334 du Conseil de sécurité, ainsi que l'avis juridique émis par la Cour internationale de Justice.

L'Organisation a réitéré son appel à la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, afin qu'elle assume ses responsabilités et prenne des mesures immédiates pour mettre un terme à l'ensemble des crimes et violations perpétrés par l'occupation sioniste contre le peuple palestinien, sa terre et ses lieux saints.

L'Union européenne (UE) a, elle aussi, "condamné" les mesures prises par l'entité sioniste qui constituent, a-t-elle soutenu, "un nouveau pas dans la mauvaise direction".

Conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies, nous rappelons que l'annexion est illégale en droit international", a indiqué, devant la presse, Anouar El Anouni, porte-parole à l'UE.

Il a tenu à rappeler que l'UE ne reconnaissait pas la souveraineté de l'entité sioniste sur les territoires palestiniens occupés depuis 1967.

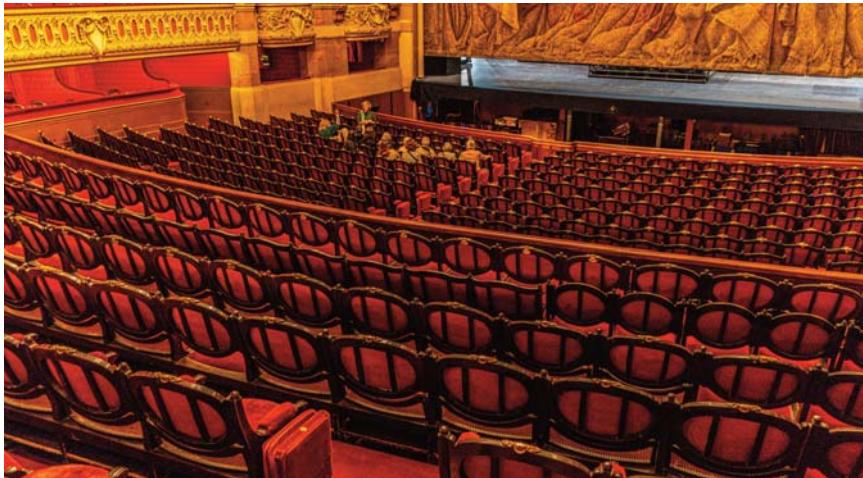
Par conséquent, "toute mesure concrète prise en ce sens sera considérée comme une violation du droit international", a-t-il encore dit.

APS

MÉDÉA

Ouverture des candidatures pour la 16^e édition du Festival du théâtre comique

Les candidatures pour la participation à la 16e édition du Festival national du Théâtre comique prévu à Médéa du 30 juin au 5 juillet, ont été lancés, a-t-on appris, mardi, auprès du commissariat du Festival.



La participation à cette édition, qui rend hommage au comédien Salah Ougrouite, est ouverte aux troupes, coopératives, et associations théâtrales professionnelles et amateurs qui activent sur la scène théâtrale nationale ou locale, a indiqué le commissaire du Festival, Said Benzerga.

La sélection des pièces qui seront programmées lors de cette édition est confiée à une commission composée d'artistes comédiens et d'académiciens et se fera suivant des critères bien définis pour préserver

la vocation de ce Festival et offrir également aux amateurs du 4e art, en particulier les férus du théâtre comique, des pièces qui répondent à leurs attentes, a-t-il confié, précisant que les monologues et sketches sont exclus de l'événement.

En outre, les postulants doivent envoyer, sur support vidéo, le spectacle proposé pour participer à ce Festival afin de permettre aux membres de la commission d'examiner et d'approuver les pièces susceptibles de figurer dans le programme final de la compétition, a expliqué

M. Benzerga. L'annonce des spectacles retenus pour cette nouvelle édition aura lieu avant le 1er juin prochain, a-t-il fait savoir, annonçant, par la même occasion, la décision prise, cette année, de promouvoir la pièce qui va décrocher la "Grappe d'Or", qui représente la plus haute distinction du Festival.

La pièce qui décrochera le Premier Prix sera sélectionnée directement pour participer à la prochaine édition du Festival national du théâtre professionnel, a-t-il conclu.

THÉÂTRE La pièce " Rassas El-Qalam " de la troupe de la Protection civile présentée à Guelma



La pièce théâtrale "Rassas El-Qalam" (La balle de la plume) de la troupe "Triangle de la vie" de la direction générale de la protection civile, a été présentée, lundi soir, à la maison de la culture Abdelmajid-Chafeï de Guelma. Il s'agit d'une œuvre historique et révolutionnaire mettant en lumière le rôle des journalistes et des intellectuels algériens durant la glorieuse Révolution, présentée à Guelma à l'occasion de la commémoration du 68ème anniversaire du massacre

de Sakiet Sidi Youssef. L'œuvre met en avant l'un des aspects de la mémoire nationale à travers l'histoire de Mustapha, un journaliste dont le journal a subi des restrictions et des pratiques arbitraires de la part du colonisateur français pour l'empêcher de poursuivre son combat "avec la plume". "Rassas El-Qalam", jouée en présence des autorités locales, conduites par le wali, Samir Chibani, et de nombreux amateurs du 4^{ème} art, est autant dédiée aux succès de la glorieuse lutte pour l'indépendance

qu'aux pratiques brutales des troupes coloniales contre des enfants et des citoyens innocents et sans armes. Le scénariste et metteur en scène de la pièce, Abderraouf Dadi, a déclaré à l'APS, en marge de la représentation, que cette pièce est "une contribution à la revitalisation de la mémoire nationale, et met en lumière, pendant 60 minutes, le rôle des journalistes et des intellectuels algériens durant la lutte pour le recouvrement de la souveraineté". Mohamed Achmaoui, président de

l'association "Triangle de la vie", a déclaré, quant à lui, que cette pièce de théâtre a été produite dans le cadre d'une convention de partenariat entre l'association (sous la supervision de la direction générale de la Protection civile) et le ministère des Moudjahidine et Ayants droit.

La représentation de la pièce dans la ville de Guelma est intervenue en exécution d'un accord de partenariat entre l'association de la Protection civile et le ministère de la Culture et des Arts.

RAMADHAN

Un riche programme proposé par le Théâtre Abdelkader-Alloula d'Oran

Le Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran (TRO) a élaboré un programme riche et varié de spectacles mêlant 4e art et musique, dans le cadre de l'animation des soirées du Ramadhan de la ville, a indiqué, jeudi, cet établissement culturel.

Le programme comprend quatre pièces de théâtre, à savoir : "Dik El Lila", "Maandich Mawdou", "Houari Nichane" et "Janah Edh-Dhil", en plus de spectacles humoristiques présentés par la troupe "Kira Comedy" relevant de l'association culturelle "El Amel", ainsi qu'un "cocktail" de spectacles de théâtre d'improvisation, selon le service de programmation et de communication du théâtre.

Concernant le volet musical, le public aura rendez-vous avec plusieurs concerts couvrant différents genres musicaux, animés par des artistes connus de la scène artistique nationale, tels que Khalil Baba-Ahmed et Brahim Hadj-Kacem, ainsi que des groupes artistiques parmi lesquels "Ahali Timimoun", "Tikoubaouine", "Babylon" et "Index", a fait savoir la même source.

Par ailleurs, un concert artistique consacré à l'art des mouwachahates syriennes sera programmé à l'occasion de la Journée internationale de la femme, célébrée le 8 mars de chaque année.

ILLIZI

Appel à la préservation des sites patrimoniaux des aléas naturels

Le renforcement de la protection des sites patrimoniaux des risques naturels a été mis en avant par les participants à une journée d'étude organisée à Illizi, dans le cadre de la manifestation culturelle intitulée "Journées de formation du Tassili", a-t-on appris jeudi des organisateurs.

Les intervenants, universitaires, archéologues et acteurs associatifs s'intéressant au patrimoine, ont souligné, lors de cette rencontre intitulée "Les sites patrimoniaux face aux aléas naturels", l'importance de la préservation du patrimoine culturel, un capital expérience de l'homme et une source de valeurs sociales symboliques, ainsi que la valorisation du legs urbanistique traditionnel menacé d'extinction en régions sahariennes.

Ils ont également plaidé pour la réhabilitation et la protection des espaces urbains, les monuments historiques et archéologiques notamment, en accordant l'importance aux bâtiments traditionnels, un des éléments fondamentaux du patrimoine architectural.

Les participants ont également recommandé l'introduction de la construction traditionnelle dans la nomenclature des filières de formation professionnelle, et l'ancre, à travers des actions de sensibilisation, de la culture d'entretenir périodique, notamment le bâti en terre, au regard de son impact sur la préservation du patrimoine architectural.

La mise en place d'ateliers de formation et de perfectionnement des compétences spécialisées dans la restauration et l'entretien, par souci de préserver les spécificités architecturales des sites archéologiques, la création de commissions chargées d'évaluer, en coordination avec les organismes spécialisés, l'état des ksour et des forts, de trouver les solutions susceptibles d'éviter leur détérioration, et le répertoriation des sites et monuments archéologiques, ont également été recommandés.

Les intervenants ont appelé aussi à conférer plus d'importance au territoire "Tadjelahine", situé entre les wilayas d'Illizi et Djemat et regorgeant d'Oasis et de sites patrimoniaux méconnus, ainsi que la protection des sites archéologiques au niveau de Oued-Djerrat.

APS

CYBERSÉCURITÉ

Séminaire national à Alger sur le renforcement des capacités dans le domaine

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a organisé, mardi à Alger, en coordination avec l'Agence de la sécurité des systèmes d'information, un séminaire national sur le renforcement des capacités dans le domaine de la cybersécurité.

Dans une allocution prononcée lors de cette rencontre, organisée au Cercle national de l'Armée à Beni Messous, la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a précisé que ce séminaire "s'inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale de la sécurité des systèmes d'information et de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant sur la nécessité de relever le défi de la cybersécurité", en s'appuyant sur "la valorisation de la ressource humaine et des compétences expérimentées, conscientes de l'importance des missions qui leur sont confiées".

Après avoir rappelé l'intérêt majeur accordé par l'Etat à cette thématique, dans le cadre des efforts visant à "opérer un saut qualitatif dans le domaine de la gestion de la chose publique", la ministre a indiqué que l'organisation de ce séminaire "intervient dans une conjoncture marquée par une accélération sans précédent des transformations technologiques et l'émergence de menaces numériques croissantes affectant les systèmes d'information des entreprises économiques assurant des services vitaux".

Elle a, à ce titre, souligné l'intérêt accordé par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels à la cybersécurité, à travers "la formation de compétences techniques capables de relever les défis sur le terrain, de répondre aux exigences des entreprises et d'accompagner la transformation numérique de l'économie nationale".

Mme Arhab a, par ailleurs, insisté sur "la nécessité de mettre à jour les programmes de formation, de renforcer le volet pratique et d'intégrer les outils technologiques modernes afin d'adapter la formation aux besoins du marché du travail".

Pour sa part, le Directeur général de l'Agence de la sécurité des systèmes d'information, le Général Abdessalam Belghoul, a précisé que les menaces cybernétiques



"concernent l'ensemble des institutions et instances de l'Etat, tous secteurs confondus, notamment celles disposant de systèmes d'information sensibles et de données numériques se rapportant directement au citoyen".

S'agissant du thème de cette rencontre, destinée aux formateurs de la formation professionnelle dans le domaine de la cybersécurité, le Général Belghoul a indiqué qu'il "s'inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale de la sécurité des systèmes d'information, dans son volet relatif à la formation, à la sensibilisation et à la communication", à laquelle "le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué

auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, accordent une importance capitale".

Cette rencontre "vise à adapter les spécialités de la formation professionnelle aux besoins du marché national, à développer les programmes de formation en matière de cybersécurité et à renforcer les capacités des formateurs dans ce domaine vital", selon les organisateurs. Cette rencontre s'est déroulée en présence du président de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP), Samir Bourhil, et de représentants de différentes instances et institutions nationales.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de M'sila
Daira de Bou-Saâda
Commune Oultem

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Numéro d'Identification Fiscale :098428469078506

En application des dispositions de la loi N 12/23 DU 18 MUHARRAM 1445correspondant au 5 aout 2023 précisant les générations liées aux marchés publics et disposition du décret présidentiel marchés publics et des autorisations .décret présidentiel n° 247/15 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

* Suite au P.V de la commission d'ouverture et d'évaluation (tranche d'évaluation des offres) N° 10 du 06/05/2024, Le président de l'APC d'Oultem annonce l'attribution provisoire concernant les projet :

• réalisation d'un forage artésien et raccordement au réseau AEP à Allig

Entreprise	Montant de l'offre	N°d'identification Fiscale	Note Tech	Délais	Observations
CAID ABDALLAH	38.241.542,50DA	196928470010920	58	06 MOIS	Le seul offre Qualifié

Conformément aux dispositions de l'article 56 :82 du application des disposition de la loi N 12/23 DU 18 MUHARRAM 1445correspondant au 5 ouit 2023 précisant les générations liées aux marchés publics et disposition du décret présidentiel marchés publics et des autorisations .décret présidentiel n° 247/15 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

Les candidats et entrepreneurs voulant s'informer sur les résultats détaillées d'évaluation de leurs candidatures et offres, se rapprocher aux services de l'APC dans un délai maximum de trois (03) jour à partir de la première publication de cet avis dans le BOMOP ou la presse nationale. Les entreprises ayant participé à l'appel d'offre peuvent déposer un recours auprès de la commission communale des marchés dans un délai de dix(10) jours à compter de la date de publication du présent avis.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DIRECTION DU LOGEMENT
ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS

MISE EN DEMEURE N°01

Monsieur AHTATACH ABDE ELSALLEM
Adresse : Cité Bouaroua Lots 05 N02 SETIF.

- vu le Marché approuvé sous le N°01/2020en date du19/01/2020relatif au Projet : Réalisation d'un centre des impots (type1:3000m2) à m'sila.

- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux N° 01/2020 en date du 19/01/2020.

-Suite à une visite du chantier du projet effectué date du: 02/12/2025 il a été constaté un retard considérable dans l'achèvement des travaux

L'entreprises citée ci-dessus est mise en demeure pour achever les travaux restant dans délais de 48 heures à compter de la date de parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux, faute de quoi des mesures coercitives seront prises à l'encontre de entreprise conformément à la réglementation en vigueur.

Programme de la soirée

TF1 21:10



21:10

Elsbeth
Saison 3

Elsbeth se voit contrainte de se plonger dans l'univers télévisuel et humoristique lorsque des tensions éclatent en coulisses lors du tournage d'une émission populaire. Le présentateur Scotty, la responsable écriture Laurel et son époux Mickey, souffre-douleur de Scotty à l'antenne, sont au cœur du conflit. Parallèlement, Elsbeth rencontre une nouvelle agente de police qui s'adonne au stand-up pendant son temps libre.



21:10

Anaon
Saison 1

Veuf depuis un mois, Max, major de la gendarmerie de Harz en Bretagne, est chargé d'enquêter sur la disparition mystérieuse d'une adolescente. Sa fille, Wende, tente de reprendre le cours normal de sa vie de lycéenne, mais une série d'événements étranges et terrifiants vont la pousser, elle et ses amis, à vouloir eux aussi faire la lumière sur ce qui se passe. Alors que son père remonte la piste d'un agresseur en série, la jeune fille comprend de son côté que quelque chose d'anormal est à l'œuvre



21:10

JO d'hiver : Jeux olympiques de Milan-Cortina 2026 Saison 2026
Luge. Snowboard. Patinage artistique

Jeux olympiques de Milan-Cortina 2026 Saison 2026
Luge.
Snowboard. Patinage artistique

CANAL+ 21:06



21:10

Roman Frayssinet :
Ô delàÔ DELÀ
ROMAN FRAYSSINETCauchemar
en cuisine
Saison 16 - Sète

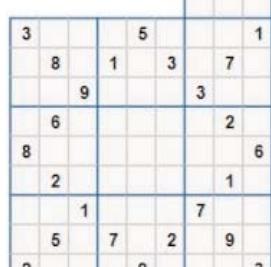
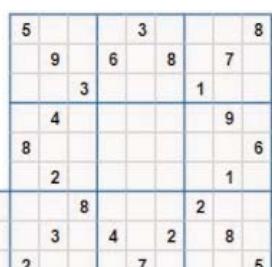
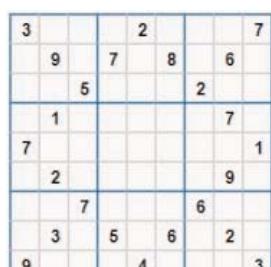
A Sète, Philippe Etchebest fait son retour dans le restaurant routier de Bachir et de sa famille. En effet, il y a quelques mois, le chef était intervenu après l'appel à l'aide d'Aurora, la serveuse. Mais cette première tentative s'était soldée par un échec : Bachir, le gérant, était absent et son fils Yacine avait pris la fuite à l'arrivée du chef. Impossible, à l'époque, d'aller au bout de la mission. Cette fois, tout le monde est présent, mais dès son arrivée Philippe Etchebest constate que des dysfonctionnements assez criants demeurent. Cette seconde tentative d'aide ne s'annonce pas sous de bons auspices.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2921

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

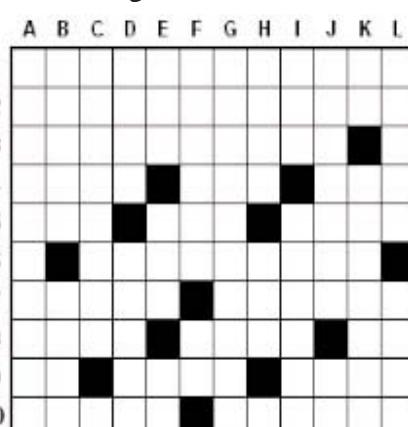


*"Plus grand aura été notre amour,
plus grande en sera la haine."*
Baruch Spinoza

Mots croisés N°2921

Horizontalement:
1 - Dialogue discret
2 - Causera de vives appréhensions
3 - Empêcherai de partir
4 - Chargement - Forme de société - Bien arrivée
5 - Fleuve côtier - Domaine des vieux loups - Il suffit d'un quart pour bien démarrer
6 - Vérifierait les comptes
7 - Se montrer brillant - Boutons floraux confits
8 - Pétillant piémontais - Fourreau - Bébé fleuve
9 - Gros mot de bébé - Grimace - Punaise d'eau
10-Jeunes plants - Plateaux

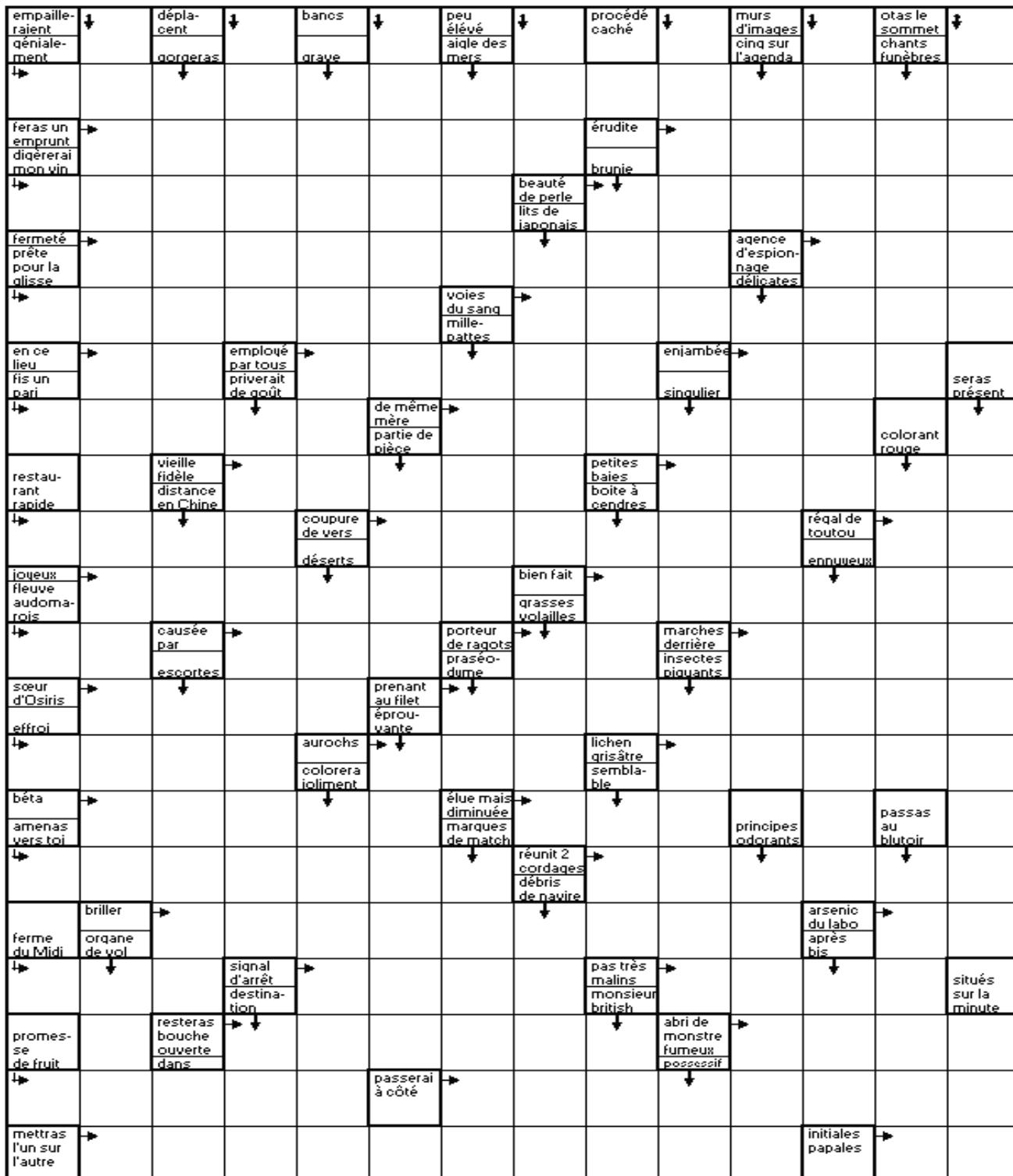
Verticalement:
A - Jeu bien dans le vent
B - Drame en musique - Elimai
C - Remarquerait
D - Prêt à être consommé - Fenre de récompense
E - Germandrée - Changement de voix - Regal du cabot
F - Bien habiller bébé - Coincé
G - Pleines de détours
H - Moyen de chauffage - L'Egypte
I - Resta grand ouvert - Raccole illégalement
J - Lieu cher pour Vespaïien - Préposition
K - Note pour le chef - Inspiratrice des musiciens
L - Canard qui agrémenta notre confort - Done bien apprises



Terreurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1621

**Solution**

3 6 1 9 2 5 8 4 7	5 7 2 1 3 9 4 6 8
4 9 2 7 3 8 1 6 6	4 9 1 6 5 8 3 7 2
8 7 5 6 1 4 2 3 9	6 8 3 2 4 7 1 5 9
6 1 8 4 5 9 3 7 2	1 4 6 7 2 5 8 9 3
7 4 9 2 6 3 5 8 1	8 5 9 3 1 4 7 2 6
5 2 3 1 8 7 4 9 6	3 2 7 9 8 6 5 1 4
2 8 7 3 9 1 6 5 4	1 3 4 5 7 6 9 2 8
1 3 4 5 7 6 9 2 8	6 1 4 7 3 5 4 9 2 6 8 1
9 5 6 8 4 2 7 1 3	8 5 9 2 6 4 8 7 1 9 3 5
	1 9 6 4 2 8 5 7 3
	5 3 7 9 6 1 4 8 2
	8 4 2 3 7 5 6 9 1
3 4 6 9 5 7 2 8 1	5 9 6 3 4 7 8 5 1 9 2 6
5 8 2 1 6 3 4 7 9	2 8 3 1 5 6 2 7 3 8 4
7 1 9 4 2 8 3 6 5	1 4 7 8 2 9 4 3 6 7 5 1
1 6 5 3 7 9 8 2 4	7 3 2 5 8 4 6 1 9
8 9 7 2 1 4 5 3 6	4 1 8 6 9 3 2 7 5
4 2 3 6 8 5 9 1 7	9 6 5 1 2 7 4 3 8
9 3 1 8 4 6 7 5 2	5 9 1 7 6 2 8 4 3
6 5 4 7 3 2 1 9 8	6 7 4 3 1 8 5 9 2
2 7 8 5 9 1 6 4 3	2 8 3 9 4 5 1 6 7

Sudoku n°2921

Mots Croisés n°2921

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	C O N C I L I A B U L E										
2	E P O U V A N T E R A I										
3	R E T I E N D R A I D										
4	F R E T G I E N E E										
5	V A R M E R T O U R										
6	O A P U R E R A I T										
7	L U I R E C A P R E S										
8	A S T I E T U I R U										
9	N A M O U E N E P E										
10	T I G E S S C E N E S										

Grille géante n°1621

- N - R - S - B - S - T - E
M A G I S T R A L E M E N T
- T A P E R A S - C A L E E
C U V E R A I - O R I E N T
- R E N I T E N C E - C I A
F A R T E E - A R T E R E S
- L A - U S I T E - P A S
M I S S A S - U T E R I N E - A
- S - F E A L E - A N S E S
S E L F - C E S U R E - O S
R I A N T S - R E U S S I S
A A - D U E - O N - S U I S
I S I S - P I E G E A N T
P E U R - U R E - U S N E
N I A I S - S T E - T - R
A T T I R A S - E P I S S A
E T I N C E L E R - T - A S
M A S - S T O P - S O T S
I - B E E R A S - N E S S
F L E U R - E V I T E R A I
- E N T A S S E R A S - S

BASKETBALL / COUPE D'ALGÉRIE 2026
La FABB fixe le calendrier des prochains tours de la compétition



La Fédération algérienne de basket-ball (FABB) a annoncé la programmation des prochains tours de la Coupe d'Algérie 2026, concernant les catégories seniors messieurs et dames.

Selon un communiqué de la fédération, les huitièmes de finale (seniors messieurs) se dérouleront les 27 et 28 février, tandis que les quarts de finale, aussi bien chez les seniors dames que messieurs, sont prévus les 27 et 28 mars.

Dans ce cadre, la FABB a invité les présidents des clubs concernés à assister au tirage au sort de ces deux tours qui aura lieu vendredi à 17h00 à Alger.

Ce tirage permettra de déterminer les affiches des prochaines phases de la compétition nationale, l'une des plus prestigieuses du calendrier de basket algérien.

TENNIS / TOURNOIS ITF (U14 - GARÇONS)
Adem Ali Moussa passe en finale



Le joueur algérien Adem Ali Moussa a composé mardi son billet pour la finale du tournoi (grade 2) du Circuit Africain ITF/CAT des moins de 14 ans (U14), qui se déroule au Tennis Club de Bachdjarah (Alger).

Ali Moussa s'est imposé en demi-finale, devant le marocain Adem Smihi sur le score 6-4, 0-6 (10-8).

En finale, prévu mercredi, le joueur algérien affrontera l'autre marocain, Mohamed Ali Laouiha.

Ce tournoi sera suivi d'un deuxième tournoi, classé en Grade 1, et qui se déroulera le 11 au 15 du même mois.

Les deux tournois regroupent quelques quatre-vingt-huit tennismen (44 Garçons et 44 Filles).

Ces deux rendez-vous, initialement programmés du 25 janvier au 1er février 2026, ont été reportés par la Confédération africaine de tennis (CAT) en raison des fortes pluies ayant affecté le pays lors de cette période et des prévisions météorologiques défavorables.

Ces deux étapes du Circuit africain ITF/CAT des 14 ans et moins "garçons et filles" permettront aux participants (es) de gagner des points au classement africain de la catégorie.

JUDO / COUPE D'AFRIQUE 2026 DES CADETS
L'Algérie avec deux judokas en Tunisie

Deux judokas (cadets/garçons) représenteront l'Algérie à la Coupe d'Afrique de judo 2026, prévue en une seule journée, le 14 février en Tunisie, suivant la liste d'admission, dévoilée hier par les organisateurs.

Il s'agit de Larbi Addad qui sera engagé dans la catégorie des moins de 60 kilos, et Oussama Laïb, qui lui concourra chez les moins de 73 kilos.

Les catégories de poids retenues chez les garçons sont celles des -50 kg, -55 kg, -60 kg, -66 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg et +90 kg, alors que chez les filles, les catégories de poids retenues sont celles des -40 kg, -44 kg, -48 kg, -52 kg, -57 kg, -63 kg, -70 kg et +70 kg.

D'après les organisateurs, 106 judokas (56 garçons et 50 filles), représentant seize pays des quatre continents ont confirmé leur participation à cette compétition.

Avec 56 judokas engagés (28 garçons et 28 filles), la Tunisie y sera le pays le mieux représenté, devant l'Egypte (9) et la Jordanie (7).



BADMINTON / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2026 (2^E JOURNÉE)
Les sélections algériennes signent un deuxième succès de rang

Les sélections algériennes (messieurs/dames) de badminton ont poursuivi leur parcours sans faute aux Championnats d'Afrique 2026 de la spécialité, actuellement en cours à Gaborone (Botswana), en enchaînant un deuxième succès mardi, lors de la deuxième journée de compétition.

Outrageusement dominatrices, aussi bien en individuel que par équipes, les sélections algériennes ont très facilement dominé leurs homologues de Zambie (chez les messieurs) et du Botswana (chez les dames) sur le même score de (5-0).

Des succès qui s'ajoutent à ceux réussi la veille, lors de la journée inaugurale, respectivement contre Madagascar et le Lesotho, sur le même score (5-0).

"Cette bonne entrée en matière de nos sélections nationales dans les Championnats d'Afrique montre, preuve on ne peut mieux, que la préparation a été à la hauteur et qu'il y a un réel désir d'aller loin dans cette



compétition", a indiqué la Fédération algérienne de la discipline sur ses réseaux sociaux, juste après la fin de cette deuxième journée de compétition.

Dominer la sélection du pays hôte avec autant d'aissance chez les dames nous permet d'espérer carrément remporter le titre" a-t-elle ajouté dans son communiqué.

La sélection nationale (messieurs) est composée d'Adel Hamek, Mohamed Abderrahim Belarbi, Moha-

med Abdelaziz Ouchefoune, Koçaila Mameri, Sabri Medal et Oussama Keddou. Elle a été versée dans le Groupe (C), avec Madagascar et la Zambie.

Le Groupe (A/messieurs), quant à lui, se compose du Ghana, du Nigeria et du Botswana, alors que le Groupe (B) se compose du trio Egypte-Zimbabwe-Burundi.

Le Groupe (C) comprend quatre nations : Maurice, Afrique du sud, les Seychelles et le Lesotho.

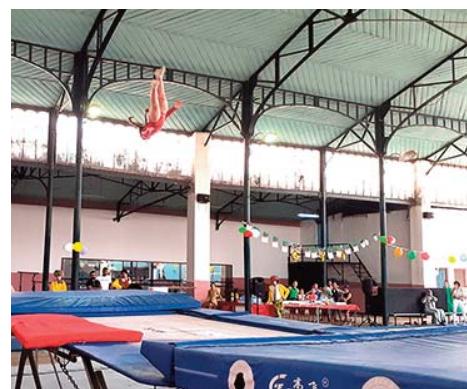
Chez les dames, l'effectif de la sélection nationale se compose de Yasmina Chibah, Hala Boukessani, Malak Ouchefoune, Sirine Ibrahim et Tanina Mameri. Elle a été versée dans le Groupe (A), en compagnie du Botswana, du Lesotho et Maurice.

Le Groupe (B), quant à lui, regroupe l'Egypte, le Cameroun et la Zambie, alors que les sélections du Nigeria, d'Afrique du sud et du Zimbabwe forment le Groupe (C).

Les épreuves par équipes prendront fin le jeudi 12 février et laisseront directement place aux épreuves "individuelles", qui se dérouleront du 13 au 16 février.

La Fédération algérienne de badminton avait précisé dans un précédent communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux, que chez les dames, les Championnats d'Afrique actuellement en cours à Gaborone sont qualificatifs aux prochains Championnats du monde par équipes "Uber-Cup".

GYMNASTIQUE
Le Championnat régional Ouest de gymnastique artistique par agrès vendredi à Tlemcen



Le Championnat régional Ouest de gymnastique artistique par agrès filles et garçons aura lieu vendredi prochain à la salle des Frères-Zerga de Tlemcen, a-t-on appris, hier, auprès des organisateurs.

Cette manifestation sportive, organisée par la ligue de wilaya de Tlemcen de gymnastique, en collaboration avec la Fédération algérienne de gymnastique et la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya, verra la participation d'une cinquantaine de gymnastes filles et garçons issus des wilayas de Saïda, Sidi Bel-Abbes, Oran et Tlemcen.

Les filles disputeront les quatre agrès dans les mouvements du sol, le saut de cheval, la barre asymétrique et la poutre, tandis que les garçons concourront sur les six agrès, à savoir le sol, le cheval d'arçons, les anneaux, le saut de cheval, les barres parallèles et la barre fixe.

A l'issue de cette phase régionale, les vainqueurs dans chaque agrès seront qualifiés à la phase finale du championnat national, prévue le mois de juillet prochain à la salle spécialisée dans la commune de Chéraga (Alger).

ATHLÉTISME**Yasser Triki brille au triple saut et vise les championnats du monde en salle**

L'athlète algérien Yasser Mohamed Tahar Triki a signé une performance remarquable lors du concours du triple saut du Meeting en Salle de Karlsruhe, en Allemagne, en réalisant un bond de 16,67 mètres, synonyme de victoire.



Par Abed MEGHIT

Sur le podium, il a devancé les deux Allemands Milan Klosowski (2e avec 15,67 m) et Maximilian Skarke (3e avec 15,61 m).

Malgré ce succès, Triki n'a pas encore atteint les minima de qualification pour les prochains championnats du monde en salle, qui se tiendront à Torun, en Pologne, à la mi-mars 2026. Le

seuil requis est fixé à 16,90 mètres, et l'athlète avait précédemment réalisé 16,70 m lors du Meeting en Salle de Miramas, en France.

Triki compte participer à d'autres meetings pour atteindre les minima et rejoindre ses compatriotes déjà qualifiés, tels que Slimane Moula et Mohamed Ali Gouanéd sur 800 m.

Le jeune Haïthem Chenitif vise également une qualification sur

1500 m, avec un record actuel de 3:38,74, alors que le seuil exigé est de 3:36.

Cette victoire à Karlsruhe témoigne du talent et de la persévérance de Yasser Triki, qui continue de représenter l'Algérie sur la scène internationale et de viser l'excellence dans l'athlétisme, renforçant l'espoir d'une belle moisson pour l'équipe nationale aux championnats du monde en salle.

ATHLÉTISME EN SALLE**Mohamed Ali Gouanéd pulvérise le record national et arabe des 800 mètres à Metz**

Le demi-fond algérien continue d'écrire l'une des ses plus belles pages sur les pistes européennes.

Dimanche soir, à l'occasion du prestigieux Meeting en Salle de Metz, en France, Mohamed Ali Gouanéd a signé une performance de très haut niveau en établissant un nouveau record d'Algérie et du monde arabe du 800 mètres en salle, grâce à un chrono exceptionnel de 1 minute 44 secondes et 67 centièmes.

Une marque de référence qui confirme l'ascension fulgurante du jeune athlète algérien et son installation durable parmi l'élite mondiale de la discipline. Âgé de seulement 23 ans et originaire de la wilaya de Biskra, Gouanéd améliore ainsi son propre

record, qu'il venait déjà de battre une semaine auparavant lors du Meeting en Salle de l'Eure, en France, où il avait réalisé un temps de 1:45,10.

En l'espace de quelques jours, le demi-fondiste algérien a donc réussi à abaisser son chrono de près d'une demi-seconde, un exploit remarquable à ce niveau de compétition, où chaque centième se gagne au prix d'un effort extrême et d'une maîtrise parfaite de la course.

La performance réalisée à Metz revêt une double importance. Au-delà de la portée symbolique liée au record national et arabe, ce chrono constitue également le minima officiel de qualification pour les prochains championnats du monde d'athlétisme en

salle, programmés à la mi-mars 2026 à Torun, en Pologne. Mohamed Ali Gouanéd valide ainsi, de manière éclatante, son billet pour ce grand rendez-vous planétaire, confirmant sa régularité et sa progression constante depuis le début de la saison hivernale. Cette qualification s'inscrit dans une dynamique collective encourageante pour l'athlétisme algérien.

Le même week-end, son compatriote Slimane Moula a lui aussi décroché son ticket pour les Mondiaux en salle, en réalisant un chrono de 1:45,48 lors d'un meeting international disputé en Russie.

Les deux demi-fondistes forment désormais un duo solide et ambitieux, capable de porter haut les

couleurs nationales sur la scène mondiale.

L'élan ne s'arrête pas là.

Deux autres athlètes algériens nourrissent de sérieuses ambitions de qualification.

Il s'agit de Haïthem Chenitif, engagé sur le 1500 mètres, et de Yasser Mohamed Tahar Triki, spécialiste du triple saut.

Tous deux prévoient de participer à plusieurs meetings européens dans les prochaines semaines, avec l'objectif de réaliser les minima requis et de rejoindre leurs compatriotes au tour principal.

Par sa performance de Metz, Mohamed Ali Gouanéd envoie un signal fort à la concurrence internationale.

Sa maturité tactique, sa capacité à gérer le rythme de course et sa finition explosive traduisent un athlète en pleine confiance, parfaitement préparé et déterminé à franchir un nouveau palier dans sa carrière.

À quelques semaines des championnats du monde en salle, l'Algérie peut légitimement nourrir de grandes espérances autour de sa génération montante du demi-fond, incarnée par un Gouanéd désormais entré dans l'histoire de l'athlétisme national et arabe.

Abed MEGHIT

HANDBALL / CHAMPIONNAT DU MONDE 2027 (TIRAGE AU SORT)
L'Algérie placée dans le chapeau 4

La sélection algérienne de handball messieurs a été placée dans le chapeau 4, en prélude du tirage au sort du Championnat du monde 2027, prévu le 10 juin prochain à Munich, a annoncé lundi la Fédération internationale de handball (IHF).

Outre l'Algérie, le chapeau 4 comprendra le Qatar, le Koweït, le Japon, l'Angola, l'Uruguay et les deux équipes invitées, complétant ainsi le plateau de 32 équipes.

La sélection algérienne avait composté son ticket pour le Mondial 2027 après la quatrième place obtenue lors du Championnat d'Afrique des Nations 2026 organisé au Rwanda (21-31 janvier) et remporté par l'Egypte face à la Tunisie.

Le tableau final des sélections qualifiées n'est pas encore totalement complété, puisque 13 places restent à attribuer, alors que 19 équipes sont déjà qualifiées. L'Allemagne, pays hôte, et le Danemark, tenant du titre mondial, étaient les seules sélections qualifiées avant les compétitions continentales disputées en janvier.

L'Afrique sera représentée par l'Egypte, la Tunisie, le Cap-Vert, l'Algérie et l'Angola. Cette dernière a validé son billet grâce à une victoire face au Nigeria lors du match de classement 5/6 du Championnat d'Afrique masculin 2026, signant ainsi sa première participation au Championnat du monde depuis 2021 et la sixième de son histoire.

La liste des participants sera complétée par le vainqueur du Championnat d'Amérique du Nord et des Caraïbes masculin, dix équipes issues des barrages de la phase 3 des qualifications européennes en mai 2026, ainsi que deux invitations (wild cards) attribuées par le Conseil de l'IHF.

Conformément au Règlement des compétitions de l'IHF, le tirage au sort du Championnat du monde masculin 2027 se déroulera sur la base de quatre chapeaux de performance. Le tour préliminaire comprendra huit groupes de quatre équipes, les trois premières de chaque groupe accédant au tour principal.

Le tournoi se déroulera du 13 au 31 janvier 2027. Les matches du tour préliminaire seront répartis de manière à ce que chaque équipe bénéficie d'au moins un jour de repos entre les rencontres, garantissant qu'aucune sélection ne joue deux jours consécutifs, afin de préserver la santé et la performance des joueurs, souligne l'instance internationale.

Le tour principal et la Coupe du Président se dérouleront immédiatement après le tour préliminaire, en respectant également au moins un jour de repos entre tous les matches pour chaque équipe. Le dernier week-end à Cologne comprendra les demi-finales, les matchs de classement 5 à 8, le match pour la médaille de bronze et la finale, tous programmés avec des jours de repos entre les apparitions des équipes concernées.

Le tour préliminaire (deux groupes chacun) aura lieu à Munich, Magdebourg, Kiel et Stuttgart. Le tour principal (deux groupes chacun) se jouera à Cologne et Hanovre, tandis que la Coupe du président se déroulera à Magdebourg. La phase finale à élimination directe, à partir des quarts de finale, sera accueillie par la LANXESS Arena de Cologne.

La composante des quatre chapeaux:

Chapeau 1 : Danemark, Allemagne, Croatie, Islande, Portugal, Suède, Egypte, Argentine

Chapeau 2 : France/République tchèque, Finlande ou Monténégro/Slovénie, Norvège/Turquie ou Roumanie, Serbie ou Lituanie/Hongrie, Espagne/Géorgie, Suisse/Italie, Bosnie-Herzégovine ou Kosovo/Iles Féroé, Ukraine ou Slovaquie/Macédoine du Nord

Chapeau 3 : Pays-Bas/Grèce ou Belgique, Autriche/Pologne ou Lettonie, Brésil, Bade-Wurtemberg, Tunisie, Cap-Vert, Chili, représentant NACHC

Chapeau 4 : Qatar, Koweït, Japon, Algérie, Angola, Uruguay, Wild Card 1, Wild Card 2.

APS

**CHAMPIONNAT
D'ALGÉRIE DE DIVISION
UNE DAMES (15^E)
Résultats et
classement**



Résultats et classement à l'issue des rencontres de la 15e journée du championnat d'Algérie de Division Une seniors dames de football, disputées hier.

CF Akbou - ASE Alger Centre	14 - 2
Afak Relizane - FC Béjaïa	4 - 0
JF Khroub - AR Guelma	6 - 0
CR Belouizdad - RS Tissimsilt	4 - 1
E Athletique Sétif - CS Constantine	2 - 2
Aksal Sport Batna - US Biskra	1 - 2
JS Kabylie: Exempté	

Classement:	Pts	J
1. CF Akbou	42	14
2. Afak Relizane	33	14
3. JS Kabylie	29	13
--, JF Khroub	29	14
--, CR Belouizdad	29	14
6. CS Constantine	25	14
7. Etoile Athlétique Sétif	16	14
--, ASE Alger Centre	16	14
9. US Biskra	14	13
10. FC Béjaïa	9	14
11. AR Guelma	3	14
12. Aksal Sport Batna	2	14
13. RS Tissimsilt	0	14.

**COUPE D'ALGÉRIE JEUNES
CATÉGORIES GARÇONS
Le programme des
quarts de finale**



La commission d'organisation de la Coupe d'Algérie 2026 de football, a arrêté les dates, horaires et stades des rencontres comptant pour les quarts de finale des catégories jeunes garçons prévues en mars prochain.

U16 (24 mars 2026)

CR Belouizdad- WA Mostaganem 14h30
RC Relizane- NA Hussein-dey 10h00
ES Sétif- Académie Laghouat 10h00

CR Temouchent- Paradou AC 10h00

U18 (24 mars 2026)

R Ain Defla - CR Belouizdad 12h00
Paradou AC - JS Kabylie 12h30
USM Blida - ES Sétif 12h00

USM Alger - MC Oran 14h30

U 20 (24 mars 2026)

Widad Tissimsilt - ESM Koléa 12h00
Skaf Khemis- JSM Tiaret 10h00
CS Constantine - Paradou AC 10h00
Olympique Akbou- ES Sétif 10h00.

LIGUE 2 - GROUPE CENTRE-OUEST Le GC Mascara sanctionné d'un match à huis clos

Le GC Mascara, sociétaire du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2, a écopé d'un match à huis clos et d'une amende de 500.000 DA, pour une cinquième infraction au code discipline concernant le jet de projectiles sur le terrain, lors du match perdu à domicile face à la JS El Biar (1-2), a annoncé mardi la Commission de discipline de la Ligue nationale du football amateur (CD / LNFA).

Plusieurs autres sanctions ont été prononcées par cette instance à l'issue de sa dernière session et dont les plus importantes ont probablement été celles de Nabil Sadou (USM El Harrach), Samir Kermiche (RC Kouba) et Achraf Guettaf (HB Chelghoula Laïd), ayant tous écopé de trois matchs de suspension fermes et d'une amende de 30.000 DA, "pour agression" sur des joueurs adverses.

De son côté, le joueur Youcef Islam Siab (CR Béni Oulbane) a écopé de deux matchs de suspension fermes et d'une amende de 30.000 DA, "pour comportement antisportif" lors du match qui a opposé son équipe à l'AS Khroub, dans le cadre de la précédente journée de championnat.

Enfin, le joueur du MO Constantine, Yasser Bermati a écopé de deux matchs de suspension fermes



et d'une amende de 30.000 DA "pour injure contre un joueur adverse", lors du match qui a opposé son équipe à l'IB Khemis El Khechena, également dans le cadre de la 18e journée de championnat.

FORMATION

Lancement du 5^e et dernier module de la Licence CAF A à Tipasa (FAF)

Le département Formation de la Direction technique nationale (DTN) a lancé le cinquième et dernier module de la Licence CAF A au profit des candidats des 3^e et 4^e groupes, au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Tipasa), indique un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF).

Le cinquième module de la formation est consacré à la certification. Il comprend à la fois des épreuves pratiques et théoriques, évaluées à travers la remise d'un rapport de

stage ainsi que la tenue d'un examen écrit sous forme de questionnaire à choix multiples, prévu ce mardi.

L'ouverture des travaux a été présidée par le Directeur technique national, Ali Moucer, qui a présenté aux candidats les objectifs et le programme de ce module, en présence du chef du Département Formation, M. Karim Kaced.

Cette session, animée par le DTN en collaboration avec des formateurs affiliés à la Fédération algérienne de football (FAF), se poursuivra jusqu'au 11 février 2026.

FAF

L'Allemand Jurgen Klinsmann en visite au Centre national de Sidi Moussa

L'ancien capitaine et l'un des meilleurs buteurs de l'histoire de la sélection allemande, Jurgen Klinsmann, a effectué une visite au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), dans le cadre du "Trophy Tour" de la Coupe du Monde, qui a fait escale à Alger, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

L'ancien sélectionneur de la Mannschaft, a pris le temps de découvrir les différentes infrastructures que compte le centre, s'enquérant des conditions de travail et de préparation mises à disposition des différentes sélections nationales, a-t-on souligné.



Au cours de sa visite, l'ex-international allemand a également assisté à un match d'application de la sélection nationale des moins de 20 ans, actuellement en regroupement. Un moment privilégié pour les jeunes joueurs, qui ont pu échanger avec cette grande figure du football mondial et immortaliser l'instant par quelques photos souvenirs. Jurgen Klinsmann n'a

pas caché son admiration pour la qualité des installations du CTN, soulignant qu'elles offrent, selon lui, un cadre idéal permettant aux équipes nationales de se préparer dans des conditions optimales.

La sixième tournée du trophée de la Coupe du monde de football a fait escale dimanche à Alger, pour une visite de deux jours, rappelle-t-on.

Le trophée de la Coupe du monde a été également exposé au niveau de la Coupe du Complexe olympique Mohamed Boudiaf (Alger), offrant aux puristes l'occasion de l'observer de près et de prendre quelques photos-souvenir.

CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOTBALL

Réunion du Comité Exécutif de la CAF le 13 février à Dar Es Salaam

Les membres du Comité Exécutif de la Confédération africaine de football "CAF" se rendront en Afrique de l'Est, de la Coupe d'Afrique des Nations au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, prévue l'année prochaine, précise la même source. La réunion sera suivie d'une conférence de presse du président de la CAF Patrice Motsepe, conclut le communiqué de la Confédération africaine de football.

Le Comité Exécutif de la CAF discutera de plusieurs sujets. Il s'agit également d'une étape importante dans le

compte à rebours vers l'organisation, en Afrique de l'Est, de la Coupe d'Afrique des Nations au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, prévue l'année prochaine, précise la même source. La réunion sera suivie d'une conférence de presse du président de la CAF Patrice Motsepe, conclut le communiqué de la Confédération africaine de football.



APS



AL-NASSR

**RONALDO
MET FIN À
SA GRÈVE**

Revoilà Cristiano Ronaldo (41 ans, 22 matchs et 18 buts toutes compétitions cette saison). L'attaquant d'Al-Nassr a mis fin à la grève qu'il avait lancée pour protester contre le transfert de Karim Benzema d'Al-Ittihad vers Al-Hilal. Le Portugais a décidé de reprendre le chemin de l'entraînement après avoir refusé de jouer les deux derniers matchs de son équipe contre Al-Riyadh (1-0) et Al-Ittihad (2-0).

Le quintuple Ballon d'Or avait entamé cette grève car il estimait que ce transfert validé par le PIF, le fonds d'investissement public saoudien - propriétaire d'Al-Nassr, mais aussi d'Al-Ittihad et d'Al-Hilal -, déséquilibrerait encore davantage le championnat en renforçant le leader.

**EVERTON
SAISON
TERMINÉE
POUR
GREALISH**

Jack Grealish (30 ans, 20 matchs et 2 buts en Premier League cette saison) ne rejoindra plus cette saison. Prêté à Everton par Manchester City, l'ailier anglais, absent depuis le 18 janvier, a été opéré d'une fracture de fatigue du pied gauche. Comme l'a indiqué le joueur sur Instagram, cela acte dès à présent la fin de sa saison individuelle, et met également un terme à ses rêves de disputer la Coupe du monde cet été.

**LIVERPOOL
LA C1, LE STRICT
MINIMUM POUR
SLOT**

Actuellement 6e au classement de la Premier League, Liverpool n'est virtuellement pas qualifié pour la prochaine édition de la Ligue des Champions. L'entraîneur Anfield Slot en a pourtant conscience : la C1 est un objectif primordial pour le modèle économique du club.

"Si nous ne nous qualifions pas pour la Ligue des Champions, alors ce ne sera certainement pas une saison acceptable. À mon arrivée, nous ne pouvions recruter que Chiesa, et ce après une saison d'Europa League. Cela a donc un impact considérable sur la gestion du club, c'est évident. J'en suis pleinement conscient", a assuré le Néerlandais en conférence de presse.

Les Reds ont cinq points de retard sur Manchester United, dernier membre du Top 4.

**PORTUGAL
MOURINHO
FUTUR
SÉLECTIONNEUR ?**

Sous contrat jusqu'à la Coupe du monde 2026, Roberto Martinez pourrait laisser sa place à José Mourinho sur le banc du Portugal, au terme de cette compétition.

Selon ESPN, l'actuel entraîneur de Benfica pourrait se voir proposer le poste de sélectionneur de la Seleção das Quinas pour entamer un nouveau cycle. Histoire, pour le Special One, de boucler la boucle ?

**BAYERN
KANE, EBERL
FAIT LE POINT**

Le Bayern Munich poursuit des "discussions intensives" avec l'attaquant Harry Kane (32 ans, 33 matchs et 38 buts toutes compétitions cette saison) concernant une prolongation au-delà de juin 2027, mais les deux parties n'ont pas débuté de négociations spécifiques sur un nouveau contrat, comme l'a expliqué le directeur sportif du club bavarois, Max Eberl.

"Nous sommes en discussion, mais cela ne signifie pas que les négociations ont commencé. Nous avons des discussions intensives avec Harry, et les prochaines étapes suivront", a fait savoir le dirigeant en conférence de presse avant le quart de finale de la Coupe d'Allemagne contre le RB Leipzig (à 20h45).

"Tout ce que je peux dire, c'est que nous sommes en contact étroit avec Harry concernant sa situation et notre succès", a-t-il ajouté.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWSEdité par la SARL
DK NEWS

Directeur général

Benzine Lamine

Gérant

Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

< 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 >

FAX : 028.05.31.61 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /
E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - SOMALIE**Signature d'un mémorandum d'entente pour le renforcement de la coopération juridique et judiciaire**

Un mémorandum d'entente a été signé, mardi à Alger, entre le ministère de la Justice et son homologue somalien, dans le domaine du renforcement de la coopération juridique et judiciaire et de l'échange d'expertises et d'expériences.

Ce mémorandum a été signé, au siège du ministère, par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaï, et le ministre de la Justice et des Affaires constitutionnelles de la République fédérale de Somalie, Hassan Moallin Mohamud Sheikh Ali.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Boudjemaï a souligné l'importance des relations unissant les deux pays, fondées sur des bases solides et sur le respect mutuel, des principes qui ouvrent la voie, a-t-il dit, à une "coopération étendue", telle que voulue par les hautes autorités des deux pays.

La signature de ce document vient renforcer les relations de coopération entre les ministères de la Justice des deux pays, à travers l'échange d'expertises et d'expériences, a-t-il ajouté.

Le ministre a, à cet égard, souligné l'importance du développement des ressources humaines, qui sont aujourd'hui "au cœur des politiques d'investissement, jouant un rôle clé dans l'adaptation aux évolutions de l'ère numérique, un domaine dont le secteur de la justice ne saurait rester à la marge".

Dans cette optique, le mémorandum d'entente consacre une place importante au renforcement des capacités en matière de formation et

de perfectionnement des magistrats et des membres du parquet, ce qui permet aux deux parties d'échanger les expertises et les expériences concernant les programmes d'enseignement des instituts et écoles assurant la formation des magistrats, des membres du parquet et des fonctionnaires des deux pays, a-t-il précisé.

En vertu de ce mémorandum, les deux parties ont également convenu de partager leurs expertises et leurs expériences dans la gestion et l'administration des établissements pénitentiaires, le développement de programmes de réinsertion sociale des détenus, la construction et l'équipement des infrastructures judiciaires et l'adoption de moyens techniques modernes, à même d'améliorer l'efficacité du travail judiciaire et de faciliter l'accès des citoyens à la justice, a poursuivi M. Boudjemaï.

De son côté, le ministre somalien de la Justice a salué la profondeur des liens fraternels unissant les deux pays frères, soulignant que ce mémorandum d'entente marque une "étape importante" dans le processus de renforcement de la coopération juridique et judiciaire entre les deux pays.

Ce document, a-t-il dit, ouvre de larges perspectives en matière d'échange d'expertises et d'expériences, notamment dans les domaines du développement des magistrats et des membres du parquet, de la formation des magistrats, des membres du parquet et des fonctionnaires des deux pays, a-t-il précisé.

riences, notamment dans les domaines du développement du système judiciaire, du renforcement des capacités et de l'amélioration de l'efficacité des institutions judiciaires.

Il a indiqué que son pays "attache une grande importance à l'expérience algérienne pionnière dans le domaine de la justice et de la magistrature et à son modèle réussi dans l'administration judiciaire, la formation et la législation", qui constituent, a-t-il dit, une "véritable valeur ajoutée" aux efforts de son pays visant à développer le secteur de la justice, au service de l'Etat de droit et du renforcement de la confiance des citoyens dans les institutions de l'Etat.

La Somalie "porte un grand intérêt à la coopération avec l'Algérie et souhaite bénéficier de son expérience dans divers domaines, afin de soutenir les efforts de réforme, de renforcement des capacités et de développement de l'assise juridique et institutionnelle du secteur de la justice", a ajouté le ministre somalien.

Après avoir salué les "efforts de coopération sincères de l'Algérie", il a souhaité que ce mémorandum marque le départ d'un "partenariat pérenne dans le domaine de la justice, au service des intérêts des deux pays et des deux peuples frères".

ALGÉRIE - ITALIE**L'ONT représente l'Algérie à la 46^e édition de la Bourse internationale du tourisme à Milan**

L'Office national du tourisme (ONT) participe, à partir de mardi à Milan (Italie), à la 46^e édition de la Bourse internationale du tourisme, indique un communiqué de l'Office.

"Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'action du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, dans son volet relatif à la promotion de la destination touristique Algérie, l'ONT participe, en compagnie d'une délégation d'opérateurs touristiques et d'artisans, à la 46^e édition de la Bourse internationale du tourisme +BIT Milan 2026+", prévue du 10 au 12 février courant au centre Fiera Milano City, en République italienne", précise le communiqué.

Cette manifestation constitue "l'un des plus importants événements touristiques aux niveaux régional et international", ajoute la même source.

Dans l'objectif d'assurer une participation qualitative et efficace, "un espace d'exposition a été réservé pour abriter le pavillon algérien, conçu de manière à mettre en valeur les aspects architecturaux et patrimoniaux de la destination Algérie, de même qu'il sera équipé des moyens nécessaires à la présentation et à la promotion, en vue de permettre aux opérateurs participants de mener à bien les actions de promotion et de commercialisation du produit touristique national", selon le communiqué.

Dans ce cadre, l'accent sera mis sur "la mise en valeur

des importants atouts touristiques dont recèle l'Algérie, à l'instar du produit touristique saharien, reflet de la profondeur et de la singularité de l'identité algérienne, en sus du patrimoine romain, l'Algérie étant le deuxième pays au monde après l'Italie qui abrite des vestiges romains, outre le tourisme religieux, notamment le circuit de Saint Augustin, qui suscite un intérêt croissant auprès des touristes italiens".

Le pavillon algérien connaîtra également "la participation de plusieurs artisans spécialisés dans l'artisanat d'art, à travers l'exposition de produits et d'objets d'art authentiques illustrant la richesse et la diversité du patrimoine culturel national".

A la faveur de cette participation, les exposants veilleront à "intensifier les contacts avec les opérateurs touristiques étrangers et les médias présents pour la couverture de l'événement, en vue de leur fournir toutes les informations relatives à la destination touristique Algérie et d'œuvrer à sa promotion en tant que destination régionale et internationale".

Le programme arrêté comprend également "la projection de vidéos et d'images, et la distribution de supports promotionnels au profit des visiteurs du pavillon algérien, afin de mieux découvrir les spécificités du tourisme en Algérie", conclut le communiqué.

COOPÉRATION**Le CREA examine les moyens de renforcer la coopération avec la Société financière internationale**

Le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a examiné avec le vice-président de la Société financière internationale (SFI) pour l'Afrique, Etiopis Tafara, les perspectives de renforcement de la coopération et du partenariat dans plusieurs secteurs, indique mardi un communiqué du Conseil.

La rencontre, tenue lundi, a porté sur les opportunités d'échange d'ex-

pertises et de développement de partenariats aux niveaux national et international, notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture et de la sécurité sanitaire, y compris l'industrie pharmaceutique.

Les deux parties ont également évoqué les moyens de tirer parti des mécanismes de la SFI et de ses réseaux financiers afin de faciliter l'accès des entreprises algériennes aux marchés africains, précise le communiqué. A

cette occasion, elles sont convenues de créer une commission conjointe chargée d'élaborer une feuille de route, de définir les objectifs et d'assurer le suivi périodique de leur mise en œuvre, à raison de deux réunions par an, en vue de renforcer la présence des entreprises algériennes à l'international.

La SFI, membre du Groupe de la Banque Mondiale, est la plus grande institution mondiale de développement, note le communiqué.

EDITORIAL DKNEWS DU JOUR

L'Algérie : entre réalisations concrètes et vision stratégique, le pari du président Tebboune pour l'avenir

Lors de son récent entretien avec plusieurs médias nationaux, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a livré une déclaration forte, claire et profondément structurée, destinée à rassurer les Algériens sur la trajectoire économique et sociale du pays.

Loin des promesses vagues ou des prévisions incertaines, le chef de l'Etat a mis en avant une feuille de route précise, articulée autour de mesures concrètes et d'objectifs ambitieux mais réalisables.

Parmi les annonces les plus marquantes figurent la décision de ne pas instaurer de péage sur l'autoroute Est-Ouest, un projet qui aurait pu peser sur le budget des ménages.

Parallèlement, les subventions sur les produits de large consommation seront maintenues tant que le niveau de rémunération moyenne des travailleurs ne permettra pas une réduction de l'aide de l'Etat.

Cette orientation témoigne d'une volonté politique de placer le bien-être des citoyens au cœur des priorités nationales, dans un contexte économique mondial complexe et souvent incertain.

Le président Tebboune a également confirmé que les salaires connaîtront de nouvelles hausses, marquant ainsi la continuité d'une politique sociale attentive aux besoins des Algériens.

Ces mesures directes et tangibles illustrent l'engagement de l'Etat à absorber les chocs financiers et à garantir un équilibre socio-économique solide, même face à des recettes publiques sous pression.

Sur le plan économique, la vision stratégique du président s'illustre par des objectifs ambitieux.

L'Algérie vise une croissance du PIB atteignant 400 milliards de dollars d'ici la fin de 2027, un chiffre qui traduit une ambition claire : renforcer la souveraineté économique et diversifier les sources de revenus, tout en limitant la dépendance aux hydrocarbures.

Dans cette dynamique, plusieurs projets structurants vont transformer le paysage industriel et infrastructurel du pays.

La ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset devrait entrer en service dès l'année suivante, facilitant la mobilité et l'intégration territoriale.

La mine de zinc d'Oued Amizour sera inaugurée avant ces grandes échéances, tandis que le transport du phosphate depuis le gisement de Bled El Hedba jusqu'au quai phosphatier d'Annaba deviendra opérationnel dans les mois qui suivront.

Ces trois sites, considérés comme le fleuron de l'industrie minière nationale, symbolisent l'ancrage d'une stratégie industrielle robuste et cohérente.

Dans l'intervalle, des unités de traitement du fer, du phosphate, du zinc et du plomb entrent progressivement en production à Tindouf, Béchar, Naâma, Annaba, Béjaïa et dans d'autres régions, consolidant la chaîne de valeur minière et contribuant à la création d'emplois qualifiés.

Ce développement industriel s'inscrit dans une démarche pragmatique et mesurable : il ne s'agit pas d'idées abstraites mais d'actions tangibles, visibles sur le terrain, qui auront un impact direct sur l'économie nationale et la vie quotidienne des citoyens.

La ligne directrice du président Tebboune est limpide : maintenir la stabilité sociale et économique ne relève pas de miracles, mais d'une stratégie réfléchie et d'une gestion rigoureuse des priorités.

Cela implique de renforcer la souveraineté populaire, d'éviter tout recours à l'endettement auprès des banques internationales privées et de développer une vision à moyen et long terme centrée sur l'émergence durable du pays.

Dans ce cadre, chaque action, chaque investissement et chaque réforme vise à sortir l'Algérie de sa dépendance historique aux hydrocarbures et à tracer une voie claire vers un avenir plus prospère, autonome et équilibré.

En adoptant un discours de vérité, le président Tebboune envoie un signal fort : la stabilité économique, la croissance durable et la justice sociale sont des objectifs réalisables, à condition de placer l'intérêt du peuple au centre de toutes les décisions.

Cette vision, à la fois ambitieuse et pragmatique, constitue un repère solide pour les citoyens et les acteurs économiques, tout en offrant une perspective crédible pour l'Algérie de demain.

Abed Meghit